

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE**

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2021



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

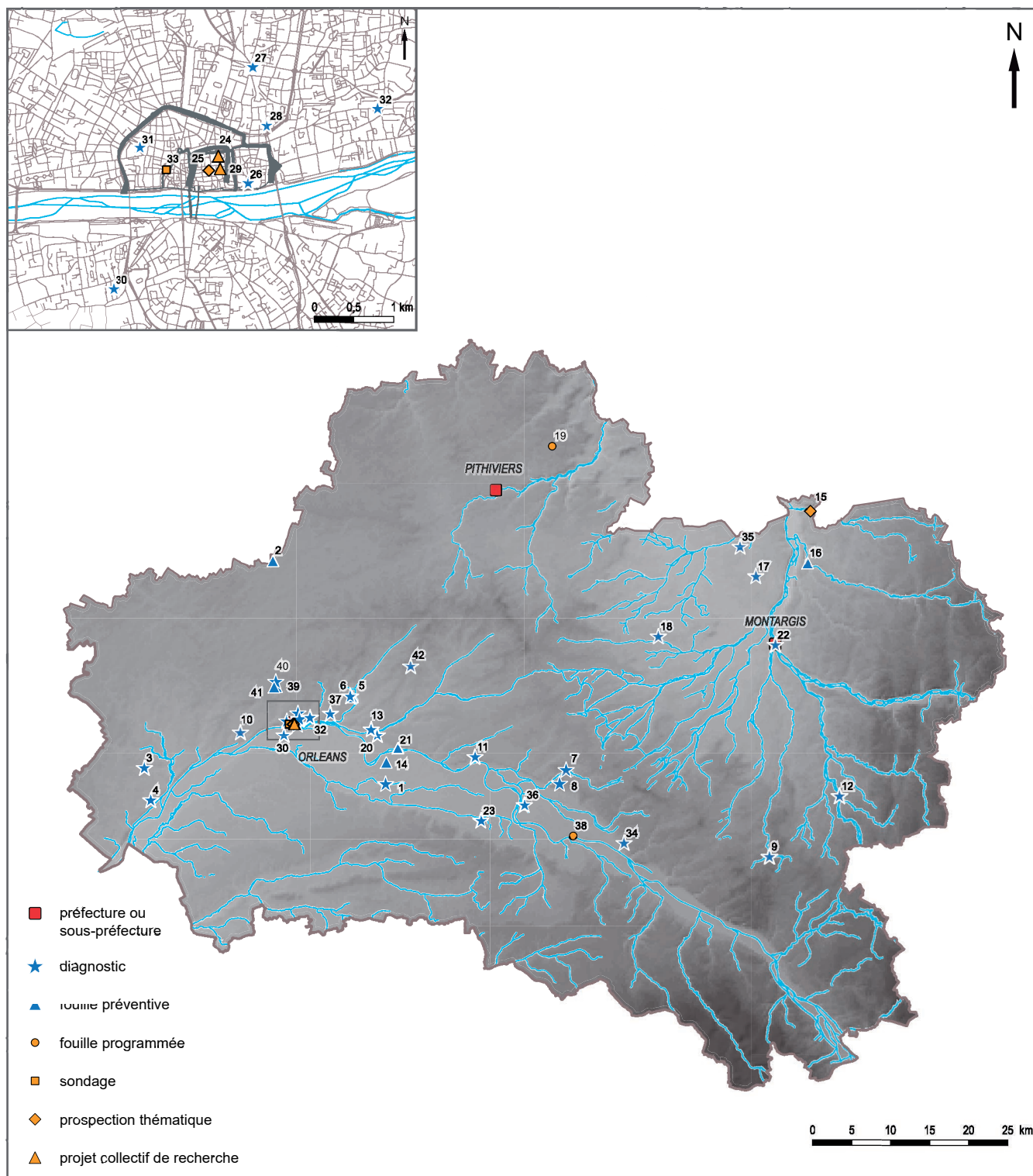
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Déviations de Jargeau RD921, tranche 1	Dany Souchet (COL)	OPD	FER	069107	1
45	Forêt domaniale d'Orléans, massif de Lorris	Riou Agathe (SUP)	PRT	FER GAL MA	0612782	
45	Prospection inventaire Est Loiret	Jeangene François (BEN)	PRD		0612825	
45	Arrondissement de Pithiviers	Devilliers Christophe (BEN)	PRD		0612826	
45	Cantons de Beaune-la-Rolande - Bellegarde	Chesnoy Dominique (BEN)	PMS		0612828	
45008	Artenay, ZAI d'Artenay-Poupry tranche 3	Gay Jean-Philippe (Inrap)	OSE		0612651	2
45020	Le Bardou, rue du Pressoir	Deschamps Sandrine (Inrap)	OPD	FER MA MOD	0612738	3
45024	Baule, ZAC du Clos Saint Aignan	Noel Mathilde (Inrap)	OPD	FER MOD CON	0612851	4
45034	Boigny-sur-Bionne, ZAC de la Clairière tranche 2	Besson Jérôme (PRIV)	OSE	FER GAL MA	0612463	5
45034	Boigny-sur-Bionne, ZAC de la Clairière tranche 3	Fournier Laurent (Inrap)	OPD	GAL MA	0612776	6
45049	Bouzy-la-Foët, chemin rural n° 38	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0612890	7
45051	Bray-Saint-Aignan, les Ajeaunières	Larde Sophie (Inrap)	OPD	PAL NEO MOD CON	0612891	8
45060	La Bussière, carrière la Ménagerie tranche 1	Estur Emilien (COL)	OPD		0612901	9 ON
45075	La Chapelle-Saint-Mesmin, 24 rue du Petit Muids	Morisse Valentin (Inrap)	OPD	GAL	0612936	10
45082	Châteauneuf-sur-Loire, église Saint-Martial	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0612775	11
45085	Châtillon-Coligny, place du Pâtis	Capron François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612956	12
45089	Chécy, la Croix de Reuilly	Chaudriller Séverine (Inrap)	OPD	FER MA MOD	0612853	13
45123	Darvay, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 6)	de Souris Laure (COL)	OSE		0612737	14
45127	Dordives, château de Mez-le-Maréchal	Piechaczyk Michel (BEN)	PRT	MA	0612793	15
45145	Eglise Notre-Dame de Bethleem	Lallet Carole (Inrap)	OSE		0612728	16
45156	Girrolles, la Terre aux Moines	Frenee Eric (Inrap)	OPD	GAL	0612836	17
45178	Ladon, 12 rue du Lieutenant Thomasset	Frenee Eric (Inrap)	OPD	CON	0612862	18
45191	Le Malesherbois, La Grange des Musereaux, la Vallée Saint-Martin	Fichtl Stephan (SUP)	FP	FER	0612806	19

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45194	Mardié, ZAC de l'Aumône	Hamon Tony (Inrap)	OPD	NEO FER MA CON	0612755	20
45194	Mardié, Latingy, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 7)	Estur Emilien (COL)	OSE		0612821	21
45208	Montargis, boulevard des Belles Manières et place de la République	Capron François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612698	22
45226	Neuvy-en-Sullias, les Terres de l'Aulne et l'Aulne (phases 1 et 2)	Mercey Florent (Inrap)	OPD	BRO FER GAL	0612754	23
45234	Orléans (Loiret) Cathédrale Sainte-Croix	Martin Pierre (SUP)	PCR	GAL MA	0612082	24
45234	Caves du centre-ville d'Orléans	Alix Clément (COL)	PRT	MA MOD CON	0612641	25
45234	Orléans, collégiale Saint-Aignan	Alix Clément (COL)	OPD	MOD CON	0612679	26
45234	Orléans, 164 faubourg Saint-Vincent	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	GAL MA MOD CON	0612762	27
45234	Orléans, 54 rue de Bellebat	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	GAL CON	0612763	28
45234	Atelier monétaire gaulois de Cenabum	Nieto-Pelletier Sylvia (CNRS)	PCR	FER	0612802	29
45234	Orléans, 47 avenue Saint-Mesmin	Parisot Maryse (COL)	OPD	MOD CON	0612849	30
45234	Orléans, 22 rue Porte Saint-Jean	Parisot Maryse (COL)	OPD	GAL MOD	0612888	31
45234	Orléans, 154 rue Saint-Marc	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	MOD CON	0612916	32
45234	Orléans, rue du Cloître-Saint-Paul	Ziegler Laure (COL)	SD	MA	0612920	33
45244	Ouzouer-sur-Loire, 45 rue Sadi Carnot	Fourre Alix (Inrap)	OPD	CON	0612933	34
45255	Préfontaines, le Bonnet-Blanc, La Range	Lemaitre Vladimir (COL)	OPD	GAL	0612725	35
45270	Saint-Benoit-sur-Loire, avenue de l'Abbaye	Capron François (Inrap)	OPD	MA	0612852	36
45284	Saint-Jean-de-Braye, place du Général de Gaulle	Champault Eric (Inrap)	OPD	CON	0612594	37
45297	Lit mineur de la Loire	Dumont Annie (MC)	FP		0612871	38
45302	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F Le Mesnil, Le Pensier	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OSE	BRO FER MA	0612591	39
45302	Saran, rue du Lac	Champault Eric (Inrap)	OPD	MA	0612751	40
45302	Saran, les Parières, les Hauts	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OSE	MA	0612777	41
45327	Traînou, rue de la Noue Veslée	Cherdo François (Inrap)	OPD	CON	0612905	42

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Âge du Fer

Déviations de Jargeau RD921,
tranche 1

Ce diagnostic constitue la dernière partie de la tranche 1 qui n'a pu être diagnostiquée en 2010-2011. Il a permis la mise au jour de fossés parcellaires figurés sur le cadastre napoléonien. L'un d'entre eux a livré du mobilier céra-

mique de facture protohistorique indiquant qu'un site de cette période peut être localisé à quelque distance hors de la présente emprise.

Dany Souchet

Âge du Fer

Moyen Âge

Forêt domaniale d'Orléans

Gallo-romain

La forêt d'Orléans, située sur la rive droite de la Loire s'étend sur 60 km de long, de Chevilly à Dampierre-en-Burly et sur 8 km du nord au sud, de Lorris aux Bordes. Recouvrant une surface totale de 35 000 ha, elle est la plus grande forêt domaniale de France. Installée sur les terrasses de la Loire, la forêt d'Orléans repose principalement sur les sables et les argiles de Sologne, formation tertiaire de l'étage Burdigalien supérieur (Gigot 1984 : 21). Sa pédologie est conditionnée par les possibilités de drainage et par le matériau parental (Brêthes 1993 : 29). Ce dernier est composé de trois ensembles superposés : un dépôt sableux ou sable limoneux, d'une couche argile-sableuse compacte et imperméable et enfin une formation argileuse. La forêt de production est donc constituée de 48% de futaies de feuillus, de 22% de futaies régulières de conifères et de 11 % de peuplements mixtes (feuillus et résineux). Sa diversité de peuplement et sa complexité sont les caractéristiques de la forêt d'Orléans.

Malgré les dimensions de son domaine, le massif a souvent été délaissé des recherches archéologiques et historiques. Jusqu'à peu, la forêt d'Orléans était qualifiée de « *territoire sans qualité* » voire sans nom « *c'est-à-dire sans identité, inexprimable, sans consistance géographique, culturelle et économique* » (Kalaora 1983 : 585). Pourtant, des travaux récents ont montré toute la richesse et la complexité de ce territoire dont le mémoire en histoire de Véronique Mignan et Béatrice Péron ou la thèse



Fig. 1 : Forêt domaniale d'Orléans, massif d'Ingrannes (Loiret) : photographie de l'hipposandale découverte lors de travaux forestiers. (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

de Catherine Thion sur le *Cartulaire de la forêt d'Orléans*. Les travaux archéologiques sont quant à eux plus anciens et sporadiques même si les travaux pionniers de Paul Domet et Julien de Saint-Venant, tous deux inspecteurs des Eaux et Forêts durant le XIX^e s., nous permettent aujourd'hui de répertorier et d'étudier certaines structures (Domet 1892 et de Saint-Venant 1890). Grâce à leurs recherches et leurs fouilles, la forêt d'Orléans est connue pour abriter de nombreux tertres funéraires datés de la fin de l'âge du Bronze-début de l'âge du Fer mais aussi des « camps romains » dans les massifs d'Ingrannes et d'Orléans. Ces derniers n'ont toutefois pas fait l'objet de sondages. À partir du XX^e s., des inventaires plus systématiques ont été initiés par l'abbé Nouel (Nouel 1952, 1964). En 2013, une équipe de prospecteurs amateurs coordonnée par Daniel Simonin a d'ailleurs complété l'inventaire des buttes enregistrées par l'abbé Nouel sur l'ensemble de la forêt (Simonin et al. 2013).

En 2017, le massif de Lorris-les Bordes a fait l'objet d'un relevé Lidar dans le cadre du réaménagement de l'espace forestier et de l'étude des peuplements par l'ONF. Les modèles numériques de terrain (MNT) ainsi produits ont alors fait l'objet d'une première interprétation archéologique par l'ONF (Dardignac et David 2018). Les données ont ensuite été mises à disposition grâce à une convention entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'ONF (agence Centre-Val de Loire) pour réaliser une exploitation complémentaire des données et des vérifications de terrain. C'est dans ce cadre qu'une première campagne de prospection-inventaire a été initiée en 2019 dans le massif de Lorris-les Bordes (Riou 2019), suivie par des prospections thématiques en 2021, étendues à la forêt d'Orléans.

Lors de ces dernières interventions, 60 parcelles ont pu être évaluées. Trente-quatre ont été vérifiées dans le massif d'Ingrannes, 17 dans le massif de Lorris-les Bordes (en plus des parcelles vérifiées en 2019), 8 dans le massif d'Orléans et une dans le massif de Château-neuf. Dans le cas du massif de Lorris-les Bordes, les parcelles évaluées ont été sélectionnées en fonction de la nature des futaies mais également selon la variété et la densité d'anomalies repérées au Lidar. Pour les autres massifs, les structures enregistrées se situent dans les parcelles prospectées par Lucien Caillard, ancien agent ONF, qui avait repéré des structures lors de travaux forestiers. Au total, 219 anomalies ont été vérifiées et enregistrées dont 34 indices de surface (« enclos ») et 186 structures ponctuelles, dont 73 ont été ajoutées à celles issues du Lidar. La totalité des entités caractérisées sont des anomalies liées à l'activité humaine. Preuve est donc faite de l'apport majeur que représentent les relevés Lidar pour inventorier les occupations anciennes sous le couvert forestier et de l'intérêt des vérifications de surfaces.

À partir des différentes informations recueillies, nous avons pu proposer un bilan renouvelé des traces d'occupation abritées sous le massif de Lorris-les Bordes et compléter les différents inventaires dressés jusqu'à présent. Pour la Préhistoire, les données Lidar et les prospections n'ont pas permis de compléter les menus indices déjà connus en lisière de forêt. Il en va de même pour le Néolithique, exclusivement caractérisé par la présence

d'un menhir appelé la « Pierre du Débard », fouillé en 2018 (Laroche 2018). En revanche, nos connaissances ont pu être précisées pour les occupations protohistoriques. En effet, la période est représentée par des tertres funéraires installés sur la terrasse alluviale de la Loire en quatre zones homogènes. Les premiers groupes visibles en 2019 dans le sud-ouest du massif de Lorris-les



Fig. 2 : Forêt domaniale d'Orléans, massif d'Ingrannes (Loiret) : photographie des fossés de délimitation du prieuré de Doulichamps. (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Bordes ont été complétés par des structures similaires situées à l'extrémité orientale du massif des Bordes. Au regard de leur morphologie et de leur dimension, il paraît possible de les rattacher à la catégorie des tertres funéraires avérés et fouillés au cours du XIX^e s. Des fouilles anciennes réalisées par Alain Ferdière dans les massifs d'Ingrannes et de Lorris-les Bordes permettent de compléter ce panorama. Les opérations avaient notamment permis l'identification de fonds de cabanes et de fosses datées du Hallstatt.

Les indices antiques restent encore ténus. Dans le massif de Lorris-les Bordes, il semble probable que les deux voies antiques connues aient déjà été présentes sous la forme de chemins, malheureusement non visibles sur le Lidar. Les prospections de 2021 n'ont pas permis d'identifier des structures antiques dans le massif des Bordes, faute de mobilier datant. Cependant, plusieurs enclos inédits ont été repérés le long ou à proximité des voies antiques connues reliant Orléans à Paris et Orléans à Chartres dans les massifs d'Ingrannes et d'Orléans. Ils agrandissent donc l'inventaire en cours des structures inédites forestières. Parmi eux, un enclos a livré une hipposandale lors de travaux forestiers. Aussi, leur implantation et leur orientation semblent être en adéquation avec celles des voies. Il semble donc probable qu'une partie de ces enclos ait été occupée lors de cette période même si aucun élément supplémentaire ne permet de confirmer cette hypothèse.

Le Moyen Âge est caractérisé par la présence d'occupations ecclésiastiques. Les données de 2019 ont été complétées par des occupations repérées dans le massif d'Ingrannes. Deux occupations s'ajoutent aux trois précédemment enregistrées dans le massif des Bordes : le prieuré de Doulichamps (rattaché à Saint-Euverte d'Or-

léans) et l'abbaye de la Cour Dieu, sous l'ordre cistercien. D'après les sources historiques et planimétriques, ces implantations perdurent jusqu'à la Révolution française où ces dernières sont cédées et démantelées. Ces démolitions sont contemporaines du nouveau découpage du domaine forestier et à la troisième réformation de la forêt d'Orléans de 1786. Les limites de ventes, anciennes délimitations parcellaires, sont remplacées par les délimitations forestières et tracés actuels. C'est dans ce nouveau maillage que des loges de forestiers semblent s'intégrer.

Ces recherches complètent donc nos connaissances du patrimoine archéologique de la forêt d'Orléans. Protégées et préservées par la forêt, plusieurs types de structures archéologiques ont pu être observées, dénombrées, identifiées et parfois datées. Ces vestiges variés sont des éléments essentiels pour la restitution de paysages anciens et la compréhension des dynamiques d'implantations. Cependant, le bilan dressé ici est provisoire : seul un huitième de la surface totale de la forêt a fait l'objet de vérifications au sol. Des analyses complémentaires (recherches historiques, analyse des sols, études environnementales) et de nouvelles prospections doivent enrichir et compléter les résultats présentés ici afin de préciser et parfaire ce travail de recherche doctoral.

Agathe Riou

Brêthes 1993 : BRÊTHES A., *Les types de station forestière de l'Orléanais*, Paris, ONF, 400 p.

Dardignac et David 2018 : DARDIGNAC C., DAVID S., *Rapport d'analyses et d'interprétation de données Lidar - Forêt domaniale d'Orléans - Massif des Bordes (Loiret)*, Rapport d'analyses, Fontainebleau : Office National des Forêts, 44 p.

Domert 1892 : DOMERT P., *Histoire de la forêt d'Orléans*, Orléans : H. Herluison, 432 p.

Gigot 1984 : GIGOT C., *Carte géologique de la France au 1/50000, Bellegarde-du-Loiret et Forêt d'Orléans*, Orléans : BRGM, 32 p.

Laroche 2018 : LAROCHE M., « Redécouverte d'un menhir oublié la "Pierre du Débard" à Ouzouer-sur-Loire (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 39, pp. 11-22.

Mignan et Péron 1985 : MIGNAN V., PÉRON B., *Le cartulaire de la forêt d'Orléans, une étude des droits d'usage, XIII^e -XIV^e s.*, Mémoire de DEA, Université de Tours.

Noel 1952 : NOEL A., « Les tumulus et les antiquités de la forêt d'Orléans (Inspection de Lorris) (Loiret) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 49, 7, pp. 330-341.

Noel 1964 : NOEL A., « Les travaux archéologiques de synthèse concernant la Préhistoire et l'époque gallo-romaine, pour la région Sud du Bassin parisien (Beauce, Gâtinais, Courbe de la Loire, Forêt d'Orléans et Sologne) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 3, 3, pp. 217-229.

Riou 2019a : RIOU A. - *Les paysages anciens de la forêt d'Orléans : l'exploitation des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes (Loiret)*, Mémoire de Master 2, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol.

Riou 2019b : RIOU A., *Exploitation archéologique des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes en forêt d'Orléans (Loiret)*, Rapport de prospection et inventaire, Orléans : SRA Centre-Val de Loire, 80 p.

Saint-Venant (de) 1890 : SAINT-VENANT (de) J., *Vestiges antiques dans la forêt d'Orléans*, Orléans : H. Herluison, 13 p.

Simonin et al. 2013 : SIMONIN D., BARONI P., CAILLARD L., DUPUY G., DUFOUR Y., LAPETITE J.-P., *Inventaire provisoire des tumulus de la forêt d'Orléans et des tertres situés en périphérie de la forêt domaniale*, Bilan documentaire, Orléans, 73 p.

Thion 2004 : THION C. - *La forêt d'Orléans, une forêt paysanne. Histoire des relations entre une forêt et des communautés riveraines (1671-1789)*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 411 p.

Est du Loiret

Les prospections aériennes menées depuis 15 ans sur l'est du Loiret et le grand val de la Loire dans le cadre de prospections inventaire permettent de compléter la carte archéologique dans des zones où la densité des sites repérés reste encore nettement moindre que dans les zones de grande culture.

Les sites découverts sont essentiellement des structures fossoyées, souvent au tracé peu typique, ce qui rend difficile une attribution chronologique ou fonctionnelle. La bordure de Sologne ou les hautes terrasses anciennes de Loire montrent cependant des zones plus caractérisées, comme à Vienne-en-Val, Tigly, Saint-Père-sur-Loire pour des cercles tumulaires ou les bordures de vallées affluentes du Loing pour une plus grande densité d'enclos quadrangulaires.



Ouzouer (Loiret) des Champs Terres de la Manderie : enclos pentagonal, 120x90 m. (F. Jeangène)

De rares *villae* gallo-romaines avec une partie résidentielle à l'architecture complexe se révèlent également, comme à Marcilly-en-Villette La Trémelière ou en fond de vallée affluente du Loing à Saint-Maurice-sur-Aveyron Fontaine-des-Lattes, proche de l'agglomération secondaire de Montbouy.

La campagne 2021 n'a malheureusement pas été des plus favorables, avec seulement deux enclos visibles sur la commune d'Ouzouer, des Champs-Terres-de-la-Manderie : un vaste enclos pentagonal à large fossé et un enclos quadrangulaire à fossé étroit et côtés rectilignes.

François Jeangène

Arrondissement de Pithiviers

Cette année 2021, malgré des conditions climatiques encore peu favorables à la prospection aérienne, a tout de même été concluante avec le survol de 202 sites connus et 51 nouveaux.

Pour les découvertes d'enclos fossoyés, on peut citer : Autruy-sur-Juine les Longs-Réages, Boësses Chauvigny, le Fief, Bromeilles Létarville sud, le Sentier-Godin, Coudray les Friches-d'Argeville, la-Vallée-d'Orveau, Engenville Chignarville, Greneville-en-Beauce Chignarville, Guigneville Par-la-Mardelle.

À Briarres-sur-Essonne le Chemin-de-la-Procession, on distingue parfaitement quelques bâtiments, à fondations



Fig. 1 : Montbarrois (Loiret) le Climat-du-Bois-Mandé au mois de juin 2021. (Francis Tardif, Société archéologique de la région de Puiseaux)



Fig. 2 : Montbarrois (Loiret) le Climat-du-Bois-Mandé au mois de juillet 2021 avant la moisson. (Annick Tardif, Société archéologique de la région de Puiseaux)

en pierre, repérés difficilement les années précédentes ; de même à Coudray Bas-des-Chevaux-Morts.

À Charmont-en-Beauce, deux fossés parallèles et équidistants d'une quinzaine de mètres semblent matérialiser les fossés bordiers d'une voie.

À Montbarrois Climat-du-Bois-Mandé, c'est vraisemblablement un enclos circulaire à double fossé mesurant une vingtaine de mètres de diamètre qui a été survolé à deux moments distincts lors de la maturation des céréales.

Christophe Devilliers

Cantons de Beaune-La-Rolande et Bellegarde

Les campagnes de prospections aériennes sur les cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et les communes limitrophes, dans le nord Loiret, sont effectuées par Dominique Chesnoy.

Les vols se font avec un Cessna 152 à partir de l'aéroclub de Pithiviers-le-Viel.

Cette nouvelle campagne 2021 continue d'enrichir la

carte archéologique de plusieurs centaines de sites dans un secteur peu documenté à l'origine.

La majorité des découvertes concerne des sites à enclos fossoyés pour la majorité d'entre eux des unités d'exploitation datant de La Tène, le plus souvent associées à leur nécropole avec notamment les sites des Vaujainières et de Moque-Panier sur la commune de Beaune-la-Rolande, la Rue-Franche sur la commune de Juranville, Le



Juranville (Loiret) la Rue Franche : nécropole protohistorique.
(D. Chesnoy)

Grand-Chamtaubert sur la commune de Lorcy, Le Climat-du-Champ-de-la-Grotte sur la commune de Boësses.

De nouvelles structures circulaires fossoyées ont été également repérées et concernent vraisemblablement d'anciens tumuli appartenant à des nécropoles de l'âge du Bronze comme sur la commune de Beaune-la-Rolande aux lieux-dits Climat-des-Plantes et du Bois-de-la-Leu, sur la commune de Chambon-la-Forêt au lieu-dit Château de la Luzerne.

Lors de cette campagne, les sites à substructions sont restés pratiquement tous muets.

Pour la période médiévale, à noter la motte castrale du bourg de Ladon la Motte-Bezin et pour le bas Moyen Âge la ferme du Bois-de-Beaune sur la commune de Beaune-la-Rolande.

Dominique Chesnoy

Âge du Fer

Époque moderne

LE BARDON rue du Pressoir

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique a été réalisé en préalable aux travaux de construction d'un lotissement. Le projet est localisé sur la commune du Bardon dans le Loiret. Situé en Beauce les parcelles sont affectées au nord par l'amorce d'un petit vallon fossile qui rejoint le ru de Mauve Fontaine, quelques kilomètres plus à l'est. Sa partie amont est colmatée par le dépôt FC. Le reste de la parcelle repose sur le dépôt CR-m1a.

Les parcelles diagnostiquées ont livré des vestiges de différentes périodes. Au centre du diagnostic une première fréquentation au Paléolithique peut être évoquée par l'existence de ces traces de rubéfaction de colluvions datés de l'Éémien à 1 m de profondeur sous l'actuelle terre végétale. La fréquentation du secteur à la période protohistorique est avérée au travers de quatre fosses et segments de fossés et de mobilier céramique. Un réseau

de fossés d'orientation NNO-SSE contenant uniquement des tessons de céramique protohistoriques et gallo-romain pourraient délimiter des parcelles agricoles dont la datation n'est toutefois pas établie.

Une petite occupation carolingienne (2 fosses) localisée dans la partie nord-ouest (tr13) du terrain est datée par des éléments céramique du VIII^e – IX^e s. Elle est scellée par des colluvions (Us 1001) dont la mise en place reste encore indéterminée.

Postérieurement, au moins une fosse datée du X^e-XI^e s. recrée l'US 1001 ainsi qu'un ensemble de fossés dont certains sont figurés sur le cadastre napoléonien du XIX^e s.

Sandrine Deschamps

Âge du Fer

Époque contemporaine

BAULE ZAC du Clos Saint-Aignan

Époque moderne

Le projet de zone d'aménagement concerté du Clos Saint-Aignan à Baule (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en milieu rural. Situé en partie le long de la départementale D2152, son emprise est scindée en deux parties séparées par la voie de chemin de fer Orléans-Tours.

L'emprise couvre une surface de 37 087 m². Un certain nombre d'espaces est resté inaccessible (réseaux aériens et enterrés, retrait sécurité par rapport aux rues), d'où une emprise diagnostiquée de 28 987 m². L'ensemble des ouvertures réalisées représente une surface de 3 840 m² soit 10,35 % de la surface prescrite et 13,25 % de la surface accessible.

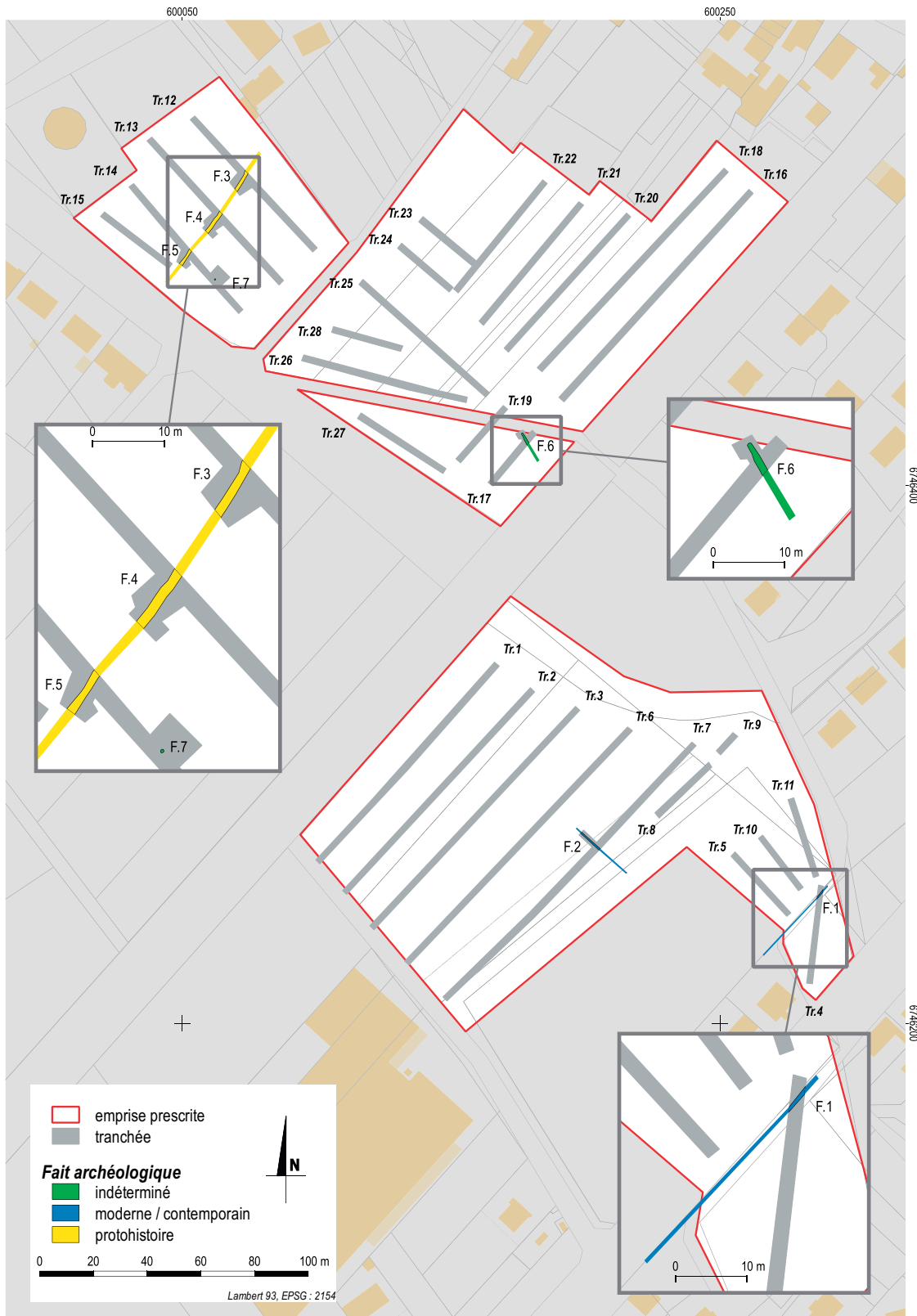
Dans les 28 tranchées ouvertes, cinq faits archéologiques ont été mis au jour. La très faible quantité de mobilier associée aux faits n'a permis d'en dater que trois.

Le fait le plus ancien est un fossé rectiligne, dont le profil est changeant. Ses dimensions sont assez importantes. Un petit lot de céramique a été découvert dans ses couches d'abandon. Il y a objectivement peu d'argument pour proposer une datation, mais l'ensemble appartient à la protohistoire, et probablement à La Tène. Cela pourrait être un indice de l'appartenance de ce fossé (d'enclos ?) à un ensemble agropastoral plus important dont la localisation reste indéterminée.

Deux faits appartiennent à l'époque moderne-contemporaine. Il s'agit, pour le premier, d'un petit muret de parcellaire remplacé par une clôture à notre époque. Le second est un fossé parcellaire dont la localisation pourrait se rapprocher d'une limite visible sur le cadastre napoléonien. Un troisième fossé (non daté) pourrait s'apparenter à un fossé parcellaire moderne-contemporain, tant sa proximité est visible avec une limite du cadastre napoléonien.

Le dernier fait, isolé et non daté, est un trou de poteau. Il montre des traces de calage. Il est localisé à une vingtaine de mètres au sud du fossé protohistorique.

Mathilde Noël



Baule (Loiret) ZAC du Clos Saint-Aignan : plan général phasé de l'opération avec tranchées et faits par période, sur fond de plan cadastral. (Thomas Guillemard, Inrap)

L'opération de fouille archéologique préventive de la ZAC de la Clairière à Boigny-sur-Bionne (Loiret) s'est déroulée en deux tranches opérationnelles du 30 septembre au 13 décembre 2019 et du 15 mars au 18 juin 2021. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement de ZAC destinée à accueillir 140 logements. L'emprise de ce projet piloté par Nexity Foncier Conseil Centre a fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé par le Service de l'Archéologie Préventive du département du Loiret, sous la responsabilité de Karine Payet-Gay en octobre 2018. Ce diagnostic a permis d'identifier de nombreuses structures matérialisant une occupation longue, depuis La Tène finale à l'époque contemporaine, avec en point d'orgues la découverte d'une villa antique.

La prescription portait sur deux secteurs localisés de chaque côté de la rue du Vieux Bourg, au contact du bourg paroissial de Boigny. Sur les 27 342 m² faisant l'objet de la prescription, 23 773 m² ont réellement été décapés (12 459 m² en tranche 1 et 11 314 m² en tranche 2). La première tranche opérationnelle a concerné un secteur à l'ouest de la rue du Vieux Bourg et a notamment donné lieu à l'identification de la *pars urbana* de la villa antique. La partie orientale a été abordée lors de la seconde tranche et a permis le dégagement d'une partie de la *pars rustica*.

Si quelques éléments lithiques confirment l'idée d'une fréquentation du secteur depuis le Paléolithique, les vestiges immobiliers les plus anciens rencontrés sur le site renvoient au premier âge du Fer. Des fosses de rejets, un silo et une fosse polylobée ont livré des éléments mobiliers attribuables à la période du Hallstatt C-D et mettent en lumière un possible habitat rural.

À La Tène finale, le site est également occupé par un établissement rural délimité par un enclos fossoyé. Seuls deux côtés de l'enclos ont été identifiés et l'extension maximale de cette occupation reste incertaine. À l'intérieur de cet espace, les vestiges laténiens sont relativement peu nombreux. La principale découverte réside en la présence d'un bâtiment à paroi déportée et double porche d'entrée, caractérisé par un module porteur ancré dans de grandes fosses d'implantation. Le bâtiment s'étend sur une surface de près de 150 m² et s'apparente à une habitation. Régionalement, il est comparable à des bâtiments rencontrés sur des fermes aristocratiques laténiennes, dont l'organisation est spatiale est bien souvent précurseur de certaines *villae* antiques.

La trame dessinée par l'enclos laténien est d'ailleurs reprise par des murs d'enclos participant d'une vaste villa dont l'érection se situe possiblement aux environs

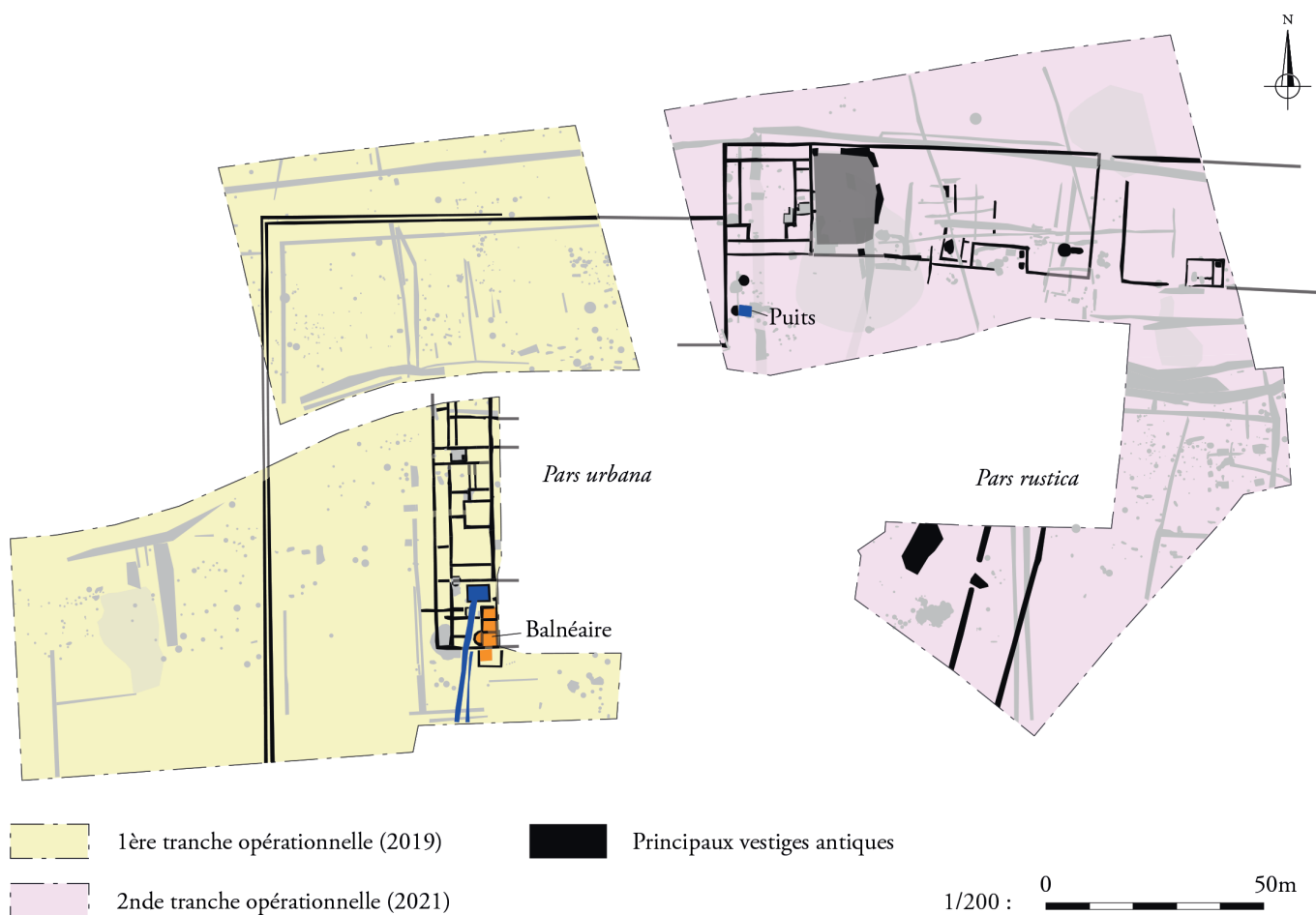


Fig. 1 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : plan synthétique de la villa mise au jour. (J. Besson, Archeodunum)



Fig. 2 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue aérienne du bâtiment laténien à paroi déportée. (J. Besson, Archeodunum)

du règne de Tibère. Les indices matériels témoignant de cette première phase d'occupation antique sont limités mais laissent tout de même entrevoir une fréquentation des lieux dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Ces vestiges concernent notamment des celliers accolés au bâtiment résidentiel de la *villa* et un four à chaux à deux gueulards.

Le domaine antique va ensuite se développer durant tout le Haut-Empire. Il obéit à un schéma bien connu où l'établissement est divisé en deux secteurs distincts que sont la *pars urbana* (partie résidentielle) et la *pars rustica* (partie agricole). Bien que le site n'ait pas été observé dans sa totalité, les projections des murs d'enclos selon une symétrie régulière permettent d'imaginer une extension minimale de 3,4 ha. La *pars urbana* est délimitée par un enclos maçonné et accueille un grand bâtiment mesurant *a minima* 14 m sur 58 m. L'absence de niveau de sol, à l'exception de pièces semi-excavées, rend difficile l'interprétation des différents espaces. De plus, des phases de récupération de matériaux ont considérablement bouleversé ou supprimé les maçonneries, rendant particulièrement difficile l'établissement d'un phasage. L'observation des maçonneries conservées (parfois uniquement en fond de tranchée de fondation) et du plan général du bâtiment permet néanmoins de proposer une évolution lors de quatre phases principales, dont le calage chronologique est particulièrement fragile du fait de l'indigence du mobilier. Dès la première phase, il s'étend sur ses dimensions maximales et s'apparente à un grand corps de logis doté d'une petite pièce aménagée dans l'axe de la construction côté est et d'une probable galerie à l'ouest. Au nord et au sud, des murs s'échappent de l'emprise de fouille en direction de l'est et suggèrent un plan en U ou un plan centré. Lors des états postérieurs, le bâtiment va faire l'objet de travaux de réfection et de cloisonnement. Des pièces semi-excavées sont également progressivement aménagées. Au sud, certaines d'entre elles accueillent un petit balnéaire lors de l'état 4. Ce petit ensemble thermal est chauffé au moyen d'un *praefurnium* abrité par une pièce accolée à la façade méridionale du bâtiment. Il est doté d'une pièce quadrangulaire et d'une pièce en abside dont la *suspensura* s'est effondrée. Le mur de cette abside est percé par une petite canalisation en terre cuite qui permettait l'évacuation des eaux qui provenaient

de bains chauffés. Un peu plus au nord, un grand bassin, de 3,50 m sur 5 m, est creusé dans le substrat. Il est conforté par des parois maçonnées et doté d'un sol en béton de tuileau. Là encore, l'évacuation s'opère vers le sud au moyen d'une canalisation disposant de piédroits et d'une voûte maçonnée. Si les deux exutoires ont bien été identifiés, aucun dispositif d'amenée d'eau n'a été découvert. D'un point de vue chronologique, le mobilier collecté sur l'ensemble du secteur permet d'esquisser une période d'occupation de la période tibérienne au début du III^e s. avec une apogée au milieu du II^e s. ap. J.-C.



Fig. 3 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue de l'abside localisée dans le balnéaire de la *pars urbana*. (J. Besson, Archeodunum)

Cette *pars urbana* fait face à une cour agricole bordée au nord par plusieurs bâtiments en enfilade. Ceux-ci constituent l'aile septentrionale de la *pars rustica*. La première construction, localisée dans l'angle nord-ouest, correspond à un grand bâtiment technique d'une surface de 520 m². Il se compose d'un grand espace central de près de 200 m² bordé par des pièces de différentes tailles. Au sud, l'accès se fait par une galerie ouvrant sur la cour agricole. Étant donné la profondeur des fondations qui encadrent l'espace central, celui-ci devait être couvert, voire devait supporter un étage. À l'image du bâtiment résidentiel, celui-ci semble avoir connu au moins quatre états distincts, dont la chronologie est là encore difficile à assurer. Globalement, les indices mobiliers recueillis permettent d'attester un usage du milieu du I^{er} au IV^e s. Durant cette occupation, le bâtiment se dotera d'un cellier, puis d'une cave maçonnée et d'une pièce semi-excavée équipée d'un puissant sol en béton de tuileau peut-être destinée à l'élevage d'animaux. Construit en bordure d'une dépression, le mur oriental subira plusieurs aléas. Deux états de murs en léger décalage ont ainsi été identifiés. Le second sera construit sur radier de fondation, avec un soubassement maçonné au mortier de tuileau, et sera retenu par deux contreforts. Malgré cette évolution technique, la partie sud du mur s'effondrera dans la dépression. Plus tard, au IV^e s., les occupants de la *villa* mettront à profit cette ouverture pour pratiquer un second accès au bâtiment. Bien que les niveaux de sols soient inexistant dans le bâtiment, des analyses géochimiques ont permis de mettre en évidence des différences notables d'un espace à un autre. Ainsi, certaines pièces pouvaient accueillir du bétail alors que d'autres étaient destinées au stockage. Ces données confirment le caractère multiple des activités pratiquées dans cette grande

construction. La présence de bétail est en outre confirmée par l'aménagement d'une fosse à fumures dans la dépression jouxtant le bâtiment. Il s'agit d'une grande fosse de 294 m² dont les parois sont grossièrement maçonnées et le fond est empierré. L'analyse géochimique couplée à aux études micro-morphologique et des phytolites corroborent l'hypothèse d'une fosse à fumure. Après l'effondrement du mur oriental du bâtiment, une seconde fosse à fumure sera aménagée légèrement plus au sud. Lors de son abandon, cette dernière accueillera une grande quantité de déchets essentiellement datés du IV^e s. En l'absence de niveaux de sols, la fonction des autres bâtiments de l'aile nord de la *pars rustica* n'est pas connue. Seul l'un d'entre eux livre une petite pièce semi-excavée dont le fond présente des cupules peut-être destinées au calage de vases de stockage.



Fig 4 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue d.u mur effondré du grand bâtiment technique de la *pars rustica*. (J. Besson, Archeodunum)

Au sein de la partie agricole de la *villa*, trois fours attestent d'une activité de chauxfournier. Le plus ancien est un four à deux gueulards daté de la période tibérienne. Il pourrait témoigner de la première phase de construction du domaine. Deux autres fours sont attribués au Haut-Empire et attestent de phases de réfection de la *villa*. Un quatrième, identifié à 150 m au NO lors d'un diagnostic de l'Inrap, est daté de l'Antiquité tardive. Alimenté par des blocs architecturaux et des fragments de statuaire antiques, il constitue le témoin des premières phases de récupération de matériaux et donc de l'abandon du domaine.

Si la *villa* décline fortement au bas-empire et que les premières activités de démantèlement s'opèrent, le secteur n'est pas pour autant complètement abandonné, puisqu'une occupation alto-médiévale va se développer du VII^e au X^e s. Elle se constitue de zones d'habitats marqués par des nuages de trous de poteau parmi lesquels il est souvent difficile de discerner les plans de bâtiment. Six propositions de constructions légères peuvent néanmoins être évoquées. Ces zones d'habitats se complètent de plusieurs aires d'ensilage et d'une zone accueillant cinq fours domestiques. Enfin, le monde des vivants côtoient le monde des morts puisqu'une cinquantaine de sépultures a été identifiée. Le mobilier étant relativement indigent, ce sont les datations radiocarbones qui permettent de confirmer d'une période d'inhumation comprise entre le milieu du VII^e et la fin du X^e s. Seule l'une

d'entre elle, localisée face au portail de l'église paroissiale de Boigny, renvoie au XIII^e s. Une fosse plurielle comptant sept inhumations est installée au sein des ruines de la *villa* et indiquent le statut particulier qui était accordé aux anciens bâtiments gallo-romains. Cette fosse constitue en effet une exception, puisque les structures alto-médiévales se tiennent globalement toujours en marge des anciennes constructions.

Enfin, la fouille a révélé quelques indices d'une occupation médiévale et moderne, correspondant notamment à un réseau de fossés parcellaires, au passage d'un ancien chemin d'orientation est-ouest et à la construction de deux petits bâtiments – dont un reprenant pour partie des soubassements antiques – probablement en lien avec les fermettes au nord du bourg.



Fig 5 : Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 2 : vue aérienne de trois sépultures contenant un individu adulte et deux immatures. (J. Besson, Archeodunum)

L'extrême proximité tant spatiale que chronologique de la ferme laténienne, de la *villa* antique, de l'occupation alto-médiévale et du bourg paroissial constitue autant d'argument pour appréhender la question de la genèse du village de Boigny-sur-Bionne. Rappelons ici que l'église se situe dans l'espace sensément occupé par l'aile sud de la *pars rustica*. Les découvertes réalisées dans le cadre de la fouille permettent d'ancrer les origines de Boigny plus d'un millénaire plus loin dans le temps que la création de l'église paroissiale, et renvoie à un passé prestigieux basé sur la présence d'un grand domaine agricole sous l'égide d'une élite locale.

Jérôme Besson

L'opération archéologique réalisée à Boigny-sur-Bionne sur le site de la ZAC de la Clairière est la troisième tranche d'un diagnostic réalisé sur des terrains situés aux abords de l'église. Les deux premières tranches réalisées par le Service archéologique départemental du Loiret sous la direction de Karine Gay-Paillet avaient permis de mettre en évidence un important établissement rural laténien auquel succèdent une *villa* gallo-romaine de grande taille et une occupation polynucléaire du haut Moyen Âge. Les terrains qui font l'objet de cette présentation sont situés à faible distance à l'ouest de cet établissement. Les vestiges mis au jour sont peu nombreux, constitués d'une aire d'extraction de marne, d'un four à chaux, des vestiges très arasés de la ferme moderne de la Poëlerie et de fossés, pour une grande partie, contemporains de la ferme (fig.1).

L'intérêt principal de ce diagnostic est d'avoir mis en évidence une aire d'exploitation de la marne, qui constitue le sous-sol de la partie septentrionale de l'emprise, et un four à chaux installé dans la partie méridionale de cette fosse (fig. 2).

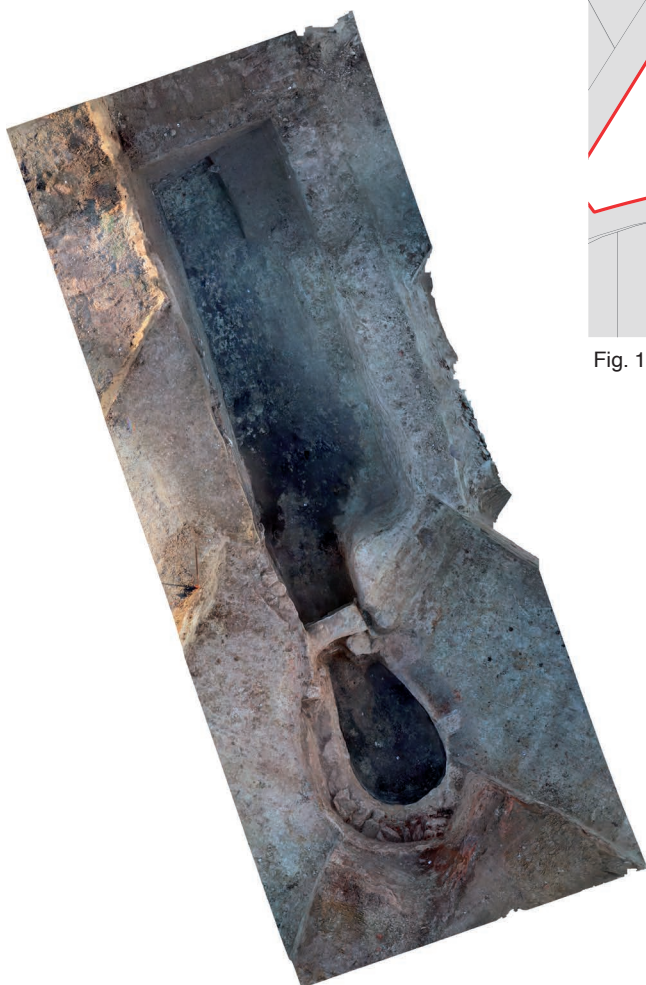


Fig. 2 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : orthophotographie du four à chaux (F.16) et de sa fosse d'approvisionnement (F.17). (M. Noël, Inrap).

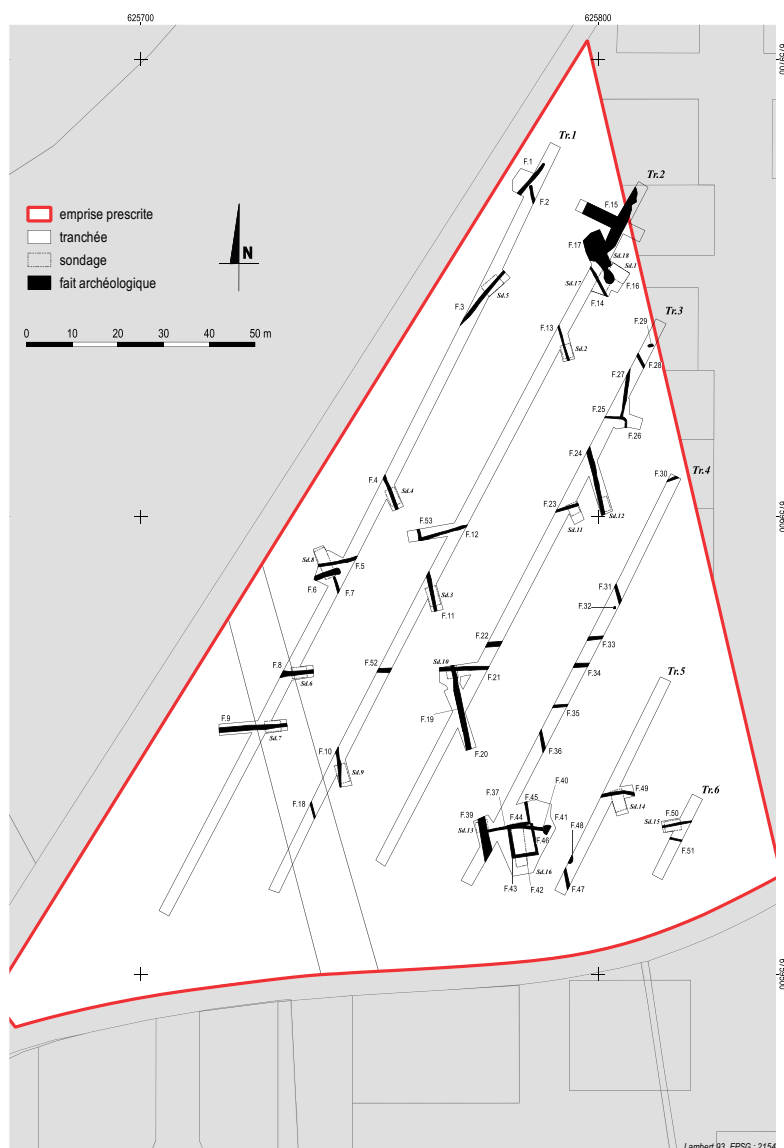


Fig. 1 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : plan général des vestiges mis au jour. (T. Guillemard, Inrap).

Le four F.16 est de plan subcirculaire (long. cuve : 2 m ; larg. cuve (au niveau du ressaut) : 2,07 m ; larg. (au fond de la cuve) : 1,05 m ; larg. fosse de travail : 4,90 m ; profondeur conservée : 1,43 m). La partie supérieure du four affecte une forme de cône inversé avec une ouverture très large (2,50 x 2,10 m). Les parois du creusement sont enduites de terre réfractaire qui au contact de la chaleur a pris une teinte rouge brique. Sur cette paroi, une couche de couleur blanche épaisse de quelques centimètres s'est déposée et solidifiée.

La chambre de chauffe est relativement profonde (1,44 m). Elle est munie d'une banquette ménagée dans la marne présente dans la seule partie sud du creusement. À la surface de cette banquette, sont disposées deux rangées de pierres calcaires non équarries. Sur le bord nord du creusement seules deux « encoches » de plan rectangulaire, distantes de 0,70 m, ont été reconnues (fig. 3). Elles étaient comblées par un mélange de marne rubéfiée, de chaux et de charbon de bois. Un muret de



Fig. 3 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : vue de détail de la cuve du four à chaux F.16. (T. Guillemard, Inrap).

pierres sèches solidarisiées par la chaux est élevé contre la paroi sud du creusement au débouché sud du four au contact de l'alandier ou "gueulard" du four qui permet d'alimenter le feu en combustible au cours de l'opération. Cet alandier, large de 30 cm et haut de 80, est constitué de deux piédroits dressés contre les parois du canal d'alimentation, qui supportent un imposant linteau de pierre (0,82 x 0,47 m). Ce linteau, très fortement dégradé par la chaleur, présente une extrémité sciée située au nord-est. Son assujettissement à la paroi nord du creusement était assuré par une pierre plate insérée en force. Au-delà de cet aménagement au nord-ouest, se développe l'aire d'approvisionnement en combustible du four (F.17). De plan grossièrement rectangulaire (8,50 x 4,70 m, prof. conservée : 1,44 m) à fond plat, elle est creusée à la même profondeur que le four avec lequel elle communique au moyen du gueulard. Au débouché de cette ouverture, la paroi de la fosse de travail est également prolongée par un muret de pierres sèches disposées à la surface de la marne.

Toutefois, l'activité de ce four ne semble pas uniquement en lien avec la transformation de la marne. En effet, son comblement a livré une vingtaine de fragments de lapidaire – blocs architecturaux (fig. 4) et statuaire issue de grandes stèles à niches funéraires (fig. 5). Ce lapidaire provient peut-être de la parure architecturale de la villa située à l'est et/ou d'un autre édifice, temple ou monument



Fig. 4 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : fragment de base de colonne en calcaire fin. (M. Noël, Inrap).



Fig. 5 : Boigny-sur-Boigne (Loiret) ZAC de la Clairière tranche 3 : fragment de statuaire en calcaire oolithique. (M. Noël, Inrap).

commémoratif, situé dans l'environnement de celle-ci. La datation du four (V^e-début du VI^e s. ap. J.-C.) constitue une information chronologique importante qui permet de préciser les dates de démantèlement de l'établissement agricole gallo-romain.

Laurent Fournier, Thomas Guillemard

Moyen Âge

BOUZY-LA-FORÊT

Chemin rural n° 38

Époque moderne

Le diagnostic a permis de mettre en lumière une occupation de la fin du VIII^e s. au XI^e s. sous la forme d'une zone sépulcrale au nord-est et d'une zone de rejet de déchets de cuisson de céramique au nord-ouest. Cette occupation s'installe sur un paléosol difficilement visible que l'on perçoit dans la partie sud de la parcelle.

La zone sépulcrale présente à l'extrémité nord-est du site s'étend sur une largeur minimale d'est en ouest de 40 m et une largeur nord-sud d'environ 20 m.

La datation par radiocarbone de deux individus enter-

rés est située entre la fin du VIII^e s. et la fin du X^e s. Les quelques tests réalisés laissent apparaître des ossements très mal conservés.

Si on peut exclure la nécropole mérovingienne en l'absence d'indices probants des techniques funéraires de cette période, on peut raisonnablement considérer la présence d'une occupation sépulcrale du VIII^e s. assez étendue comme on l'observe à Neuville-au-Bois sous l'église actuelle.

Le resserrement du cimetière à Bouzy-la-Forêt apparaît

clairement sur le cadastre napoléonien sans pour autant être daté. Il est peut-être le fruit d'un rétrécissement opéré à l'époque moderne, mais un premier peut avoir eu lieu au XI-XII^e s.

La zone de rejet des ratés de cuisson d'un probable four céramique présente à l'extrémité nord-ouest prouve la présence dans ce secteur d'une activité artisanale. Ce lot daté de la deuxième moitié du X^e s., première moitié du

XI^e s. vient compléter la carte de la production céramique de la forêt d'Orléans.

La partie sud du site laisse apparaître des zones de colluvionnement. À l'époque moderne, quelques fosses éparses et une récupération d'un mur qui pourrait être médiéval sont observés. La totalité de la parcelle est rehaussée au XVII-XVIII^e s.

Carole Lallet

Paléolithique

Époque moderne

BRAY-SAINT-AIGNAN Les Ajeaunières

Néolithique

Époque contemporaine

L'opération de diagnostic réalisée en septembre-octobre 2021 à Bray-Saint-Aignan, les Ajeaunières sur un terrain agricole de 11 ha bordant la RD952 au nord, a permis de constater la faible épaisseur des dépôts susceptibles de livrer des vestiges de l'Holocène. Dans la zone supérieure du terrain diagnostiqué, plus d'une trentaine de pièces lithiques du Paléolithique moyen et du Néolithique, en position remaniée et réparties aléatoirement entre deux locus principaux, a été collectée. Les éléments du Paléolithique moyen témoignent d'un site perturbé par les périodes de gel, et vraisemblablement aussi par des phénomènes de colluvionnement ayant entraîné les pièces vers le bas du versant du coteau. Ils alimentent la connaissance des contextes de conservations des industries paléolithiques du Val Orléanais, rassemblant plusieurs découvertes d'industrie lithique ces dix dernières années, et pour laquelle, les récentes recherches géo-archéologiques sur les formations alluviales anciennes de la Loire permettent d'élaborer un cadre chronostratigraphique (Liard et al. 2017).

L'industrie lithique du Néolithique, principalement des éclats de silex frais, débités par percussion dure, et ubiquistes sur toute la période, est en revanche mieux conservée : en l'absence de structures associées, elle suggère une occupation plus haut sur le versant, soit, vers le nord / nord-est de l'emprise, proche ou au-delà du chemin rural.

Le site semble ensuite très peu occupé. En particulier, aucun vestige gallo-romain n'a été découvert, ni mobilier, ce qui paraît a priori surprenant, du fait de la proximité du tracé supposé de la voie Orléans-Autun, sous la route départementale RD952. Les seules structures découvertes se résument à cinq fossés, creusés probablement entre le XIV^e-XV^e s. et le XIX^e s., et ayant tous vraisemblablement une fonction de délimitation parcellaire et/ou agropastorale. Deux de ces fossés correspondent à des limites parcellaires du cadastre napoléonien établi en 1838.

Sophie Lardé

Gallo-romain

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN 24 rue du Petit-Muids

Le projet de construction d'un lotissement à usage d'habitation au 24 rue du Petit-Muids à la Chapelle-Saint-Mesmin a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Située en zone urbanisée à la sortie ouest du bourg, la parcelle d'une emprise de 1972 m² est étroite avec 18 mètres de large pour une centaine de mètres de long. Elle est bordée au nord par la voie ferrée Orléans-Tours et au sud par la rue du Petit-Muids.

L'ensemble des ouvertures réalisées (260 m²) représente 13,20 % de l'emprise et 15,29 % de la surface accessible (1 700 m²). Très peu de vestiges ont été mis au jour. Un fossé a été observé au nord du site, présent dans deux

tranchées. D'axe est-nord-est – ouest-sud-ouest, il ne s'insère pas dans le parcellaire actuel. Quelques fragments de terre cuite architecturale permettent de dater son abandon au plus tôt à la période gallo-romaine, mais il est possible que ce mobilier soit issu d'un brassage des terres arables couvrant l'emprise.

Trois trous de poteau se situent au sud de la tranchée principale. Ils ne forment pas de plan cohérent, sont arasés, et n'ont livré aucun mobilier. Cependant leurs dimensions et comblements sont similaires, ce qui pourrait supposer qu'ils aient fonctionné ensemble.

Valentin Morisse

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Église Saint-Martial

Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Martial de Châteauneuf-sur-Loire, un diagnostic a été conduit sur les élévations extérieures. Les vingt-six sondages réalisés montrent la vie tumultueuse de cet édifice et les différentes reprises, réparations et transformations qu'elle a dû subir.

Les transepts sont contemporains de la construction de la nef ouest. Il s'agit des éléments les plus anciens observés et pourraient correspondre à l'église d'origine transférée du lieu-dit la Ronce dans le centre-bourg dans le milieu du XII^e s. La croisée des transepts est surmontée par les vestiges d'un clocher dont il ne reste que le départ. Le plan de l'église est un plan classique en croix romaine. La forme du chœur, détruit au XV^e s., est inconnue. La nef est simple sans bas-côté, ornée de fenêtres hautes semblables à celles des transepts.

L'église subit de lourds dégâts pendant les guerres de Religion. Le chœur ainsi que la tour du clocher sont entièrement détruits. Une tour clocher est reconstruite à

l'extrémité ouest de la nef romane pour remplacer celui qui surplombait la croisée des transepts. Une nef et un chœur monumental sont reconstruits à l'est des transepts. Ces reconstructions interviennent à la fin du XVI^e et au début du XVII^e s. C'est certainement à cette période que la nef romane est dotée de bas-côtés.

Les nombreuses restaurations observées sur le bâtiment montrent l'importance des destructions subies lors des bombardements de juin 1940. Les parties hautes des murs et les toitures ont toutes été reconstruites et les bas-côtés présents à l'ouest du transept sont détruits pour ne garder que la nef romane qui est transformée en porche d'entrée et galerie de passage entre la place des halles et la grande rue.

D'autres restaurations ont lieu au cours du XX^e s. Les fenêtres de la nef et du chœur et leurs remplages sont largement repris au ciment.

Carole Lallet

CHÂTILLON-COLIGNY

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Place du Pâtis

Le diagnostic de la place du Pâtis et des rues environnantes a son emprise située pour sa majeure partie sur la commune de Châtillon-Coligny mais porte aussi sur une faible surface sur le territoire de Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret). Il a été réalisé sur une emprise de 9 017 m². Il s'intègre dans un projet d'aménagement d'espace public. L'emprise diagnostiquée est située dans les faubourgs de la ville et se divise en deux zones distinctes aux stratifications différentes : la place du Pâtis et le jardin public (respectivement au nord et au sud de l'emprise).

L'espace situé sous la place et le boulevard est occupé par un chenal du Loing et des parcelles inondables utilisées en pâturages au moins depuis le XV^e s. jusqu'en 1871. À partir de cette date, le cours d'eau est comblé et des remblais exhausent le niveau du sol pour l'aménagement de la place actuelle. Le secteur dans le jardin public est contiguë aux bâtiments de l'Hôtel-Dieu de la commune dont l'origine est médiévale. Dans un espace, a priori, moins humide on observe l'aménagement de sols extérieurs et de terres à jardins depuis le XIII^e s. Quelques aménagements attirent l'attention : un probable grand fossé bordant l'Hôtel-Dieu et des sépultures dont une fouillée qui livre trois individus déposés ensemble dans un unique creusement. Cette découverte permet d'évoquer l'hypothèse d'un épisode de crise sanitaire dans l'établissement



Châtillon-Coligny (Loiret) place du Pâtis : vue générale de deux individus déposés dans la tombe multiple F8. (F. Tane, Inrap)

d'accueil à un moment à situer dans le courant du XV^e s. ou dans le premier quart du XVI^e s.

Tout ceci montre la nécessité d'intervenir dans les centres villes où chaque aménagement qui érode les archives du sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron

CHÉCY

La Croix-de-Reuilly

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en juin/juillet 2021 à Chécý, la Croix-de-Reuilly, en partie est de la commune, en amont du projet de lotissement, a permis d'explorer un terrain de 4,2 ha, dans un secteur où le contexte archéologique est peu connu. Les découvertes témoignent d'occupations à la période protohistorique et après un hiatus chronologique important, à la période médiévale à la période moderne et finalement contemporaine.

L'occupation la plus ancienne de Chécý est déterminée comme une occupation agropastorale correspondant à un habitat ouvert dont la datation est assise au début du Hallstatt (soit VIII^e s. av. J.-C.). Cet habitat est défini par la découverte de plusieurs pôles (dans les tranchées 1 à 5) concentrant des vestiges de bâtiments sur poteaux plantés (habitats et annexes agricoles probables), des fosses détritiques, des fosses de stockage, etc.



Fig. 1 : Chécý (Loiret) la Croix de Reuilly : fosse F5 datée du Hallstatt. (S. Chaudriller, Inrap)

Durant de nombreux siècles, le terroir a sans doute connu des périodes d'exploitations agricoles, puis à partir du XII^e s. le site est à nouveau investi pour y établir un établissement rural jusqu'au XIV^e s. L'occupation, centrée sur les tranchées 5 à 10, soit la partie sud de l'emprise, est essentiellement caractérisée par un chemin traversant d'ouest en est l'emprise, un imposant réseau fossoyé, des petits noyaux d'habitat (avec des fonds de cabane et des constructions à architecture de poteaux plantés) et un imposant puits.

La période moderne est brièvement évoquée par la présence de fossés parcelaires se croisant. Enfin, une régulière implantation de drains sur l'ensemble de la parcelle, selon un schéma en épi, figure la période contemporaine.

Séverine Chaudriller



Fig. 2 : Chécý (Loiret) la Croix de Reuilly : puits médiéval F94. (S. Chaudriller, Inrap)

DARVOY

La Motte

La fouille du site de « la Motte » à Darvoy a porté sur une surface de 15 500 m² dans le cadre des opérations préventives sur le tracé de la déviation de Jargeau. Les principaux résultats des recherches effectuées sur le terrain mettent en avant une aire spécialisée installée sur un point relativement haut, constitué de sables déposés par la Loire entre la période antique (datée par des fragments de céramique) et le début du haut Moyen Âge. Cette aire est matérialisée par la présence de 36 fours domestiques de dimensions et de typologies différentes, organisés dans une parcelle délimitée par deux fossés. Des trous de poteau témoignent de probables appentis. Si la fonction domestique des fours est attestée par leur morphologie,



Darvoy (Loiret) la Motte : vue d'un des fours domestiques. (J. Vilpoux, SRA)

la nature des aliments cuits sur ce site est inconnue à ce jour. Des éléments de réponse pourront être apportés par des études sur des graines potentiellement conservées dans les sédiments prélevés. Sa situation, à quelques centaines de mètres de la Loire, suggère un lien étroit avec le fleuve et pose la question du commerce fluvial (transports des denrées, des matériaux, etc.). Enfin, les emplacements des maisons attenantes à ces fours ne sont pas localisés.

La phase d'étude, ultérieure au terrain et qui consiste à analyser plus finement toutes les données enregistrées

sur le terrain, permettra de mieux comprendre cette occupation alto-médiévale, sa relation avec les sites qui lui sont contemporains. Elle apportera également de précieux indices sur son intégration dans le paysage fluctuant de ce secteur du Val de Loire et sur la gestion des inondations à cette période où la levée de Loire n'existait pas encore.

Laure de Souris

Moyen Âge

DORDIVES Château de Mez-le-Maréchal

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Mez-le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e s. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019.

Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale.

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e s., attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e s.

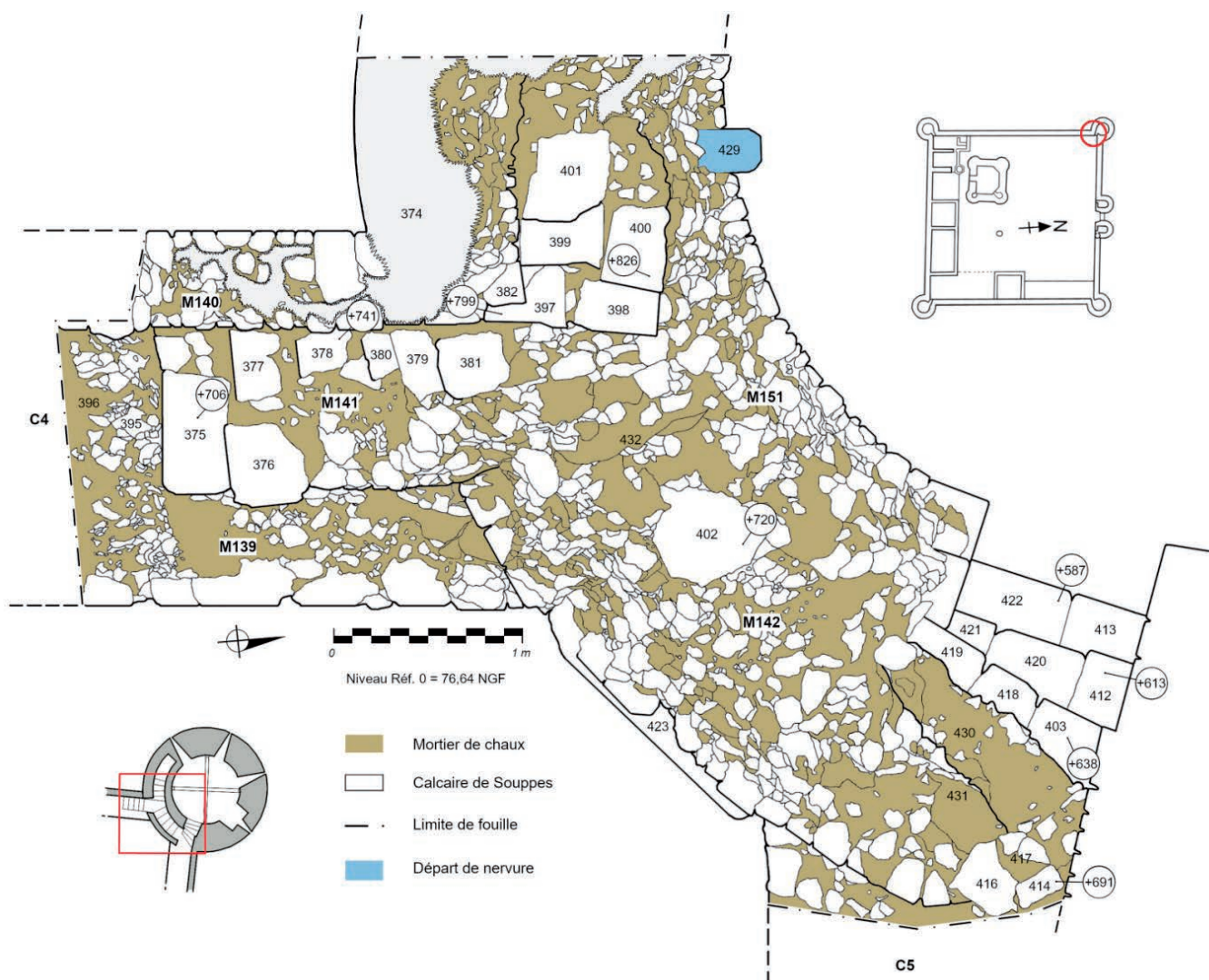


Fig. 1 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : plan de la fouille de la jonction courtines et tour T4, au niveau 2. (Edwige Borel, ADM)

L'enceinte carrée, du début du XIII^e s., pourrait être contemporaine de celle du château du Louvre. Elle est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'ogives du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente.

La campagne 2021 a approfondi les recherches historiques sur les premiers seigneurs du Gâtinais dont sont issus ceux du Mez. Les archives privées du château du Mez, jusqu'ici inexploitées, précisent les affectations des bâtiments et leurs transformations successives. Ces sources sont un complément précieux pour les interprétations et la datation de l'archéologie du bâti.

Durant cette même campagne, la fouille du sommet de la jonction des courtines ouest et nord avec la tour nord-ouest (T4) a montré comment le maître d'œuvre du début du XIII^e s. a résolu une triple contrainte : accéder au niveau 2 de la tour, salle militaire, accéder au niveau 3 sommital, indépendamment de la salle précédente, et assurer la continuité du chemin de ronde périphérique (fig. 1). Deux paliers distribuant quatre volées de marches incluses dans l'épaisseur des murs assurent cette circulation par des escaliers qui permettent de garder une altimétrie constante des chemins de ronde (fig. 2). Cette disposition semble faire partie du programme architectural répété sur les autres tours d'angle. L'étude des quatorze planées intérieures de la courtine ouest montre, quant à elle, un étagement particulier de la mise en œuvre des matériaux : calcaire de Souppes, silex et poudingue. Les changements de matériaux, lors de l'édification de la planée 9 de la courtine, pourrait indiquer une difficulté d'approvisionnement (fermeture de carrière ?). Les silex sont utilisés sans souci esthétique pour les parties hautes de la courtine intérieure, contrairement aux parements extérieurs du monument, principalement composés de

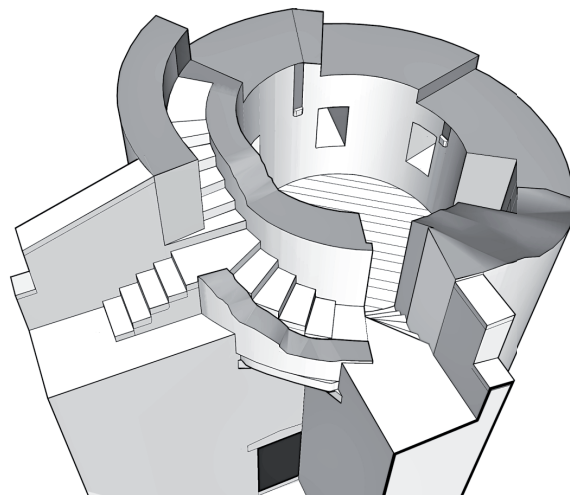


Fig. 2 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : restitution écorchée des paliers et des volées de marches. (Michel Piechaczyk, ADM)

calcaire lacustre. L'analyse chimique de la fine couche noire, de nature organique, située entre les deux couches de mortier séparant les planées 5 et 6, évoque une pratique médiévale de chantier, à savoir l'hypothèse d'une couche de paille, ou de fumier, volontairement déposée sur l'arase, pour protéger du gel le temps d'un hiver.

L'étude d'éléments lapidaires (pierres taillées éparées sur le site) précise la typologie et les modénatures des programmes architecturaux successifs.

Enfin, une troisième tranche de relevés topographiques des micro-reliefs, au sud-est du château, a permis de compléter le modèle numérique de terrain. La chapelle ruinée du domaine est sortie de son linceul de végétation. Ainsi, l'implantation de nouveaux points topographiques autour de cet édifice, qui garde tout son mystère, l'incluent maintenant dans le réseau géoréférencé.

Michel Piechaczyk

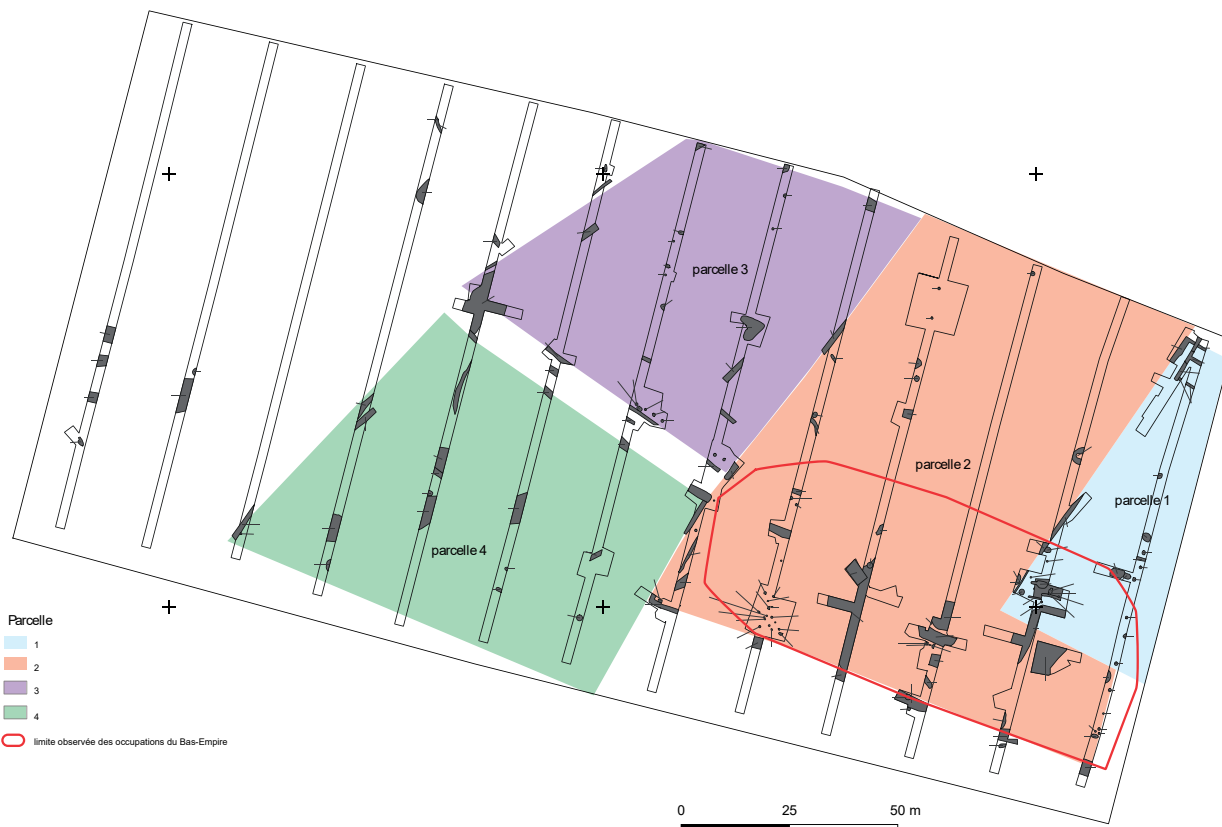
Le projet d'aménagement relatif à la construction d'une installation de méthanisation au lieu-dit la Terre-aux-Moines à Girolles (Loiret), a conduit le SRA à mettre en place une opération de diagnostic archéologique portant sur une superficie de 32 775 m².

L'intervention qui s'est déroulée du 20 mai au 09 juin 2021, se trouve sur un plateau calcaire relativement plat seulement marqué par une pente orientée est-ouest dont l'altitude est comprise entre 94 m à l'Est et 93 m à l'Ouest. Le substrat est principalement formé par le calcaire du Gâtinais (g2c sur la carte géologique), observé dans quasiment toutes les tranchées où il apparaît directement sous la terre arable dont l'épaisseur moyenne est de 0,30 m. La tranchée 1 révèle un faciès géologique légèrement différent, le calcaire étant recouvert par des argiles jaunes sur environ 0,20 m d'épaisseur.

Peu de sites sont répertoriés sur la commune de Girolles, malgré les nombreuses découvertes archéologiques faites sur l'ensemble du plateau notamment réalisées dans le cadre des aménagements des autoroutes A77 et A19. Néanmoins, la zone diagnostiquée est située dans un secteur qui a livré des vestiges du Néolithique au Mont Ardent et de la période romaine à la Vieille Poste et au Grand Villon.

Les 13 tranchées et les extensions correspondent à une superficie ouverte de 4 206 m². Outre de rares indices d'occupation se rapportant à une période indéterminée de la Protohistoire, les vestiges témoignent d'occupations domestiques et artisanales de la période romaine dont la durée est comprise entre le I^{er} et le IV^e s. ap. J.-C.

175 numéros de faits ont été attribués, 95 testés et 43 cor-



Girolles (Loiret) la Terre-aux-Moines : plan interprété des occupations gallo-romaines. (P. Neury, B. Wedajo, F. David, Inrap)

respondent à des traces d'origine naturelle. Spatialement, les vestiges peuvent être regroupés en deux grands ensembles ; un à l'est, de la tranchée 1 à 6, où dominent des aménagements liés à des structures d'habitat et un autre à l'ouest principalement constitué de fossés parcellaires.

Les données récoltées reflètent deux phases d'occupations distinctes (Haut-Empire et Antiquité tardive).

Les vestiges associés à la première phase se rapportent aux éléments structurants de la *pars rustica* et de la *pars agraria* d'un vaste domaine agricole gallo-romain de type villa qui se développe sur environ 2 ha. À l'ouest, ils sont matérialisés par un réseau fossoyé SO-NO, sans doute un chemin menant à une interruption d'un enclos fossoyé perçu sur environ 1 ha, et un mur de clôture, F142, à l'est duquel doit se développer la *pars rustica*.

Dans un second temps, un bâtiment maçonné (bât. 1), s'installe en partie sur le mur de clôture F142. Le bâtiment 1 est constitué d'un mur orienté NE-SO et de deux murs de refend récupérés au moyen de tranchées. Cette construction se prolonge au nord et à l'est sous les chemins ruraux actuels, au-delà des limites de l'emprise du diagnostic. L'ensemble reconnu couvre une superficie de 88 m².

La récupération des maçonneries de ce premier établissement est peut-être illustrée par la construction d'un atelier de chauxfournier.

L'occupation de l'Antiquité tardive est située dans la partie sud-est de l'emprise aux confins de la *pars rustica* et de la *pars agraria* de l'établissement du Haut-Empire. Deux constructions successives, l'une sur solin, l'autre

sur poteau, un grand bâtiment excavé et peut-être une ou deux constructions sur poteaux supplémentaires mal datées, de grandes excavations sans doute liées à la récupération de marne constituent l'essentiel des vestiges identifiés. L'abondant mobilier métallique mis au jour dans le comblement du grand bâtiment excavé traduit sans doute la continuation des activités de récupération de matériaux réalisées dans les vestiges du Haut-Empire. Le mobilier céramique est principalement illustré par les productions régionales. Quelques productions du Val de Loire et du sud de l'Île-de-France ont également été observées. Ce site présente, à travers le faciès céramique, de nombreuses similitudes avec ce qui a été observé sur la fouille d'Escrennes le chemin de Saint-Eutrope. Le mobilier métallique compte 105 fragments dont 44 isolats.

Les résultats du diagnostic mettent en évidence l'évolution d'une occupation rurale entre le Haut et le Bas-Empire sur une superficie approximative de 2 ha.

À l'Est, sur environ 1 ha se développe l'espace domestique et artisanal clos par mur de clôture, qui au Haut-Empire, signale la limite entre la *pars rustica* et la *pars agraria* de l'établissement. L'occupation se développe hors emprise, en direction des Bois-de-Villon. À l'Ouest, sur une superficie à peu près équivalente, le terrain est occupé par un réseau parcellaire fossoyé développé autour d'un ou deux chemins d'exploitation. Toutefois, c'est l'occupation tardo-antique, en grande partie inscrite dans l'emprise diagnostiquée, qui constitue l'élément le plus important du fait d'un très bon état de conservation des vestiges.

Le projet d'aménagement au 12 rue du Lieutenant-Thomasset à Ladon (45), porté par la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, consistant à la restructuration de l'école élémentaire de Ladon, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par le service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire et réalisée par l'Inrap du 19 au 23 juillet 2021. L'emprise accessible du projet couvre une surface de 5 335 m². L'intervention a porté sur des terrains dont une partie était anciennement occupée par des jardins et une autre par les installations des services techniques de la ville et le service incendie. Hormis les réseaux rendant inaccessible une partie du terrain, l'aménageur avait procédé à la démolition de plusieurs constructions et au défrichage de la partie jardins.

L'ouverture des tranchées correspond à une surface de 634 m², soit rapportée à une emprise accessible de 4 520 m² pour une surface prescrite de 5 335 m², équivaut à des taux d'ouverture de 14 % et 11,8 %.

L'emprise du projet est localisée dans une zone d'affleurement des molasses du Gâtinais (g3a) qui est sur la zone diagnostiquée représentées par des argiles sableuses de couleur ocre jaune, remaniées en surface par de nombreuses bioturbations (racines et animaux fouisseurs), la coloration devenant plus vive à environ 0,60 m de profondeur. Il apparaît directement sous l'horizon agricole dont l'épaisseur est comprise entre 0,25 et 0,30 m. Au niveau du parking des services techniques de la ville, le substrat géologique observé sous 0,80 m de remblais constitués de matériaux divers est formé d'argiles de couleur verdâtre.

Aucun fait archéologique significatif n'a été mis au jour. Les seuls éléments découverts se rapportent à deux pièces lithiques datées du Néolithique au sens large, dans la tranchée 8 aux soubassements d'une grange démolie préalablement à l'intervention de diagnostic archéologique et dans la tranchée 7, à ceux d'une construction légère qui, selon les informations de l'ancien propriétaire du terrain, appartiennent à une construction destinée à l'élevage de poules et détruite dans les années 1970.

Hormis un silex mis au jour à une quinzaine de centimètres dans la tranchée 5, les éléments anthropiques, fragments d'ardoises, de briques et de verre se réfèrent aux activités agricoles récentes.

Les sondages effectués à l'emplacement des anciennes maisons détruites par l'aménageur pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus, montrent l'absence de tout niveau d'occupation, le substrat géologique affleurant en surface des démolitions.

Le cadastre napoléonien ne signale aucune construction à l'emplacement des terrains diagnostiqués. Sur la carte d'état-major du XIX^e s. les seules constructions visibles sur l'emprise du diagnostic se limitent aux maisons longeant la voirie.

Bien que situé dans un secteur propice aux occupations les parcelles diagnostiquées n'ont livré aucun indice d'occupation antérieur au XIX^e s.

Éric Frénée

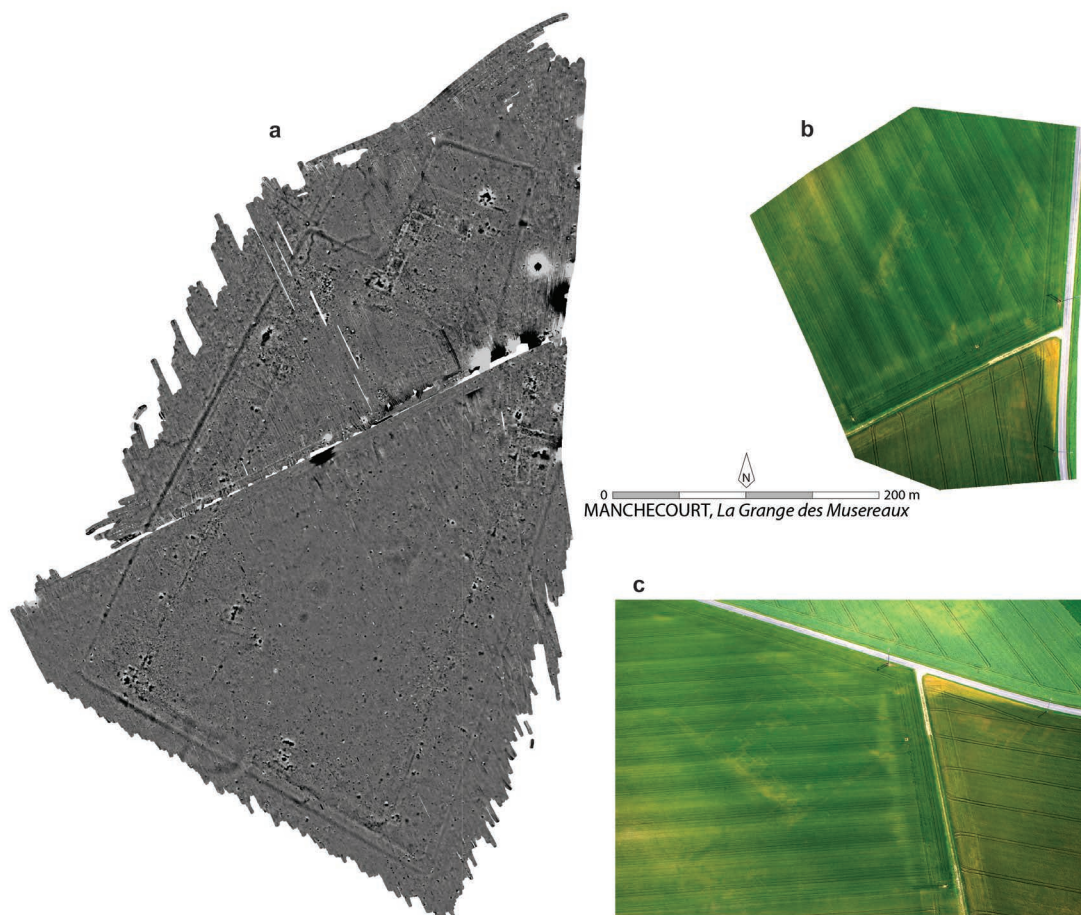
Le site de Manchecourt, grand établissement rural gaulois de la fin du II^e s. av. J.-C., qui se développe en *villa* romaine à plan axial et pavillons alignés, est situé en Beauce, dans le nord du département du Loiret. Son étude s'inscrit dans l'opération 3 de l'équipe IV, AMER : Agglomérations et territoires de La Tène moyenne à l'époque romaine. Ce site illustre la question de la romanisation des campagnes en Gaule entre la fin de la période gauloise et la période romaine. Il a fait l'objet d'une première campagne de fouille en 2019, dans le cadre du chantier-école de l'université de Strasbourg.

Présentation des méthodes mises en œuvre en 2021

En l'absence d'autorisation de fouilles, les objectifs de l'année 2021 se sont appuyés sur deux opérations qui permettent d'avoir une meilleure connaissance du site sur l'ensemble de son étendue.

La première opération consiste en une prospection géophysique de l'intégralité de 12 ha du site. C'est la société GeoCarta qui a été chargée de ces prospections. Elles ont été conduites en deux temps afin de s'adapter aux différentes cultures. La première tranche a été réalisée le 26 août 2020, et portait sur la partie sud du site, qui correspond à la plus grande portion de la *pars rustica*. Le 16 août 2021, c'est sur la partie nord que les prospections ont été réalisées. Elles ont consisté en une couverture magnétique complète du site et des essais par méthode électrique.

La seconde opération a été réalisée par Jean-Philippe Droux, cartographe et ingénieur à l'UMR 7044. Le site fait l'objet depuis plusieurs années de photographies aériennes par la Société archéologique de la région de Puiseaux. Il existe ainsi plusieurs dizaines de clichés sur cet établissement. Ces différents clichés pris d'un ULM



Le Malesherbois Manchecourt (Loiret) la Grange-des-Musereaux, la Vallée-Saint-Martin : vues aériennes de la villa et prospection géophysique. (Géocarta, S. Fichtl, Université de Strasbourg)

sont pour la plupart obliques et un redressement a été nécessaire afin de pouvoir les intégrer à un SIG. Ce travail, effectué par Jean-Philippe Droux, a permis de compléter les données déjà existantes des couvertures satellitaires (IGN, GoogleMaps, ApplePlan) et de préciser de nombreux aspects moins faciles à identifier sur ces clichés. Les photographies montrent bien les divers fossés de l'époque gauloise, mais aussi les bâtiments sur solin en pierres qui apparaissent moins bien sur les résultats des prospections géophysiques. La partie la plus photographiée correspond à l'enclos résidentiel, la *pars urbana* de la villa romaine. Les différents clichés ont permis un dessin précis de deux des trois ailes du bâtiment principal, le troisième côté étant moins bien conservé, comme l'avait confirmé la campagne de fouille réalisée en 2019.

Présentation du site : état des connaissances en 2021

Le croisement des données de prospection géophysique et de couverture aérienne autorise une description plus fine de l'établissement rural, qui permettra de mieux cibler les zones d'intervention archéologique, la fouille intégrale d'un tel site étant impossible et non souhaitable.

Le site détecté à l'origine par photographie aérienne se compose de deux enclos accolés. Le premier correspond à la partie résidentielle de l'établissement. De forme trapézoïdale, il couvre une surface de 1,12 ha (137 x 100 x 120 x 72 m). A l'intérieur se trouve un autre enclos plus réduit de 0,6 ha de forme rectangulaire (92 x 75 x

88 x 68 m). D'après la stratigraphie des fossés, celui-ci a été mis en place le premier. C'est à l'intérieur de ce système fossoyé qu'a été établi le bâtiment principal de la *pars urbana* romaine. Il prend la forme d'un U entourant une cour centrale de 0,3 ha. Si les ailes ouest et nord ressortent bien sur les différents documents (photographie aérienne, prospection géophysique), l'aile est à l'inverse est quasi invisible. La fouille de 2019 a mis en avant le très mauvais état de préservation de cette zone, avec des tranchées de fondation parfois conservées sur moins de 5 cm.

Au sud de l'enclos résidentiel est accolé un grand enclos trapézoïdal de 10,25 ha (403 x 303 x 375 x 218 m) qui correspond à la *pars rustica* de l'établissement gaulois et de la villa romaine. Elle est organisée selon le plan qui définit les *villae* à plan axial et pavillons alignés, caractéristiques de la Gaule, et trouve son origine dans les établissements gaulois du II^e siècle av. J.-C. Une esplanade centrale de 6,6 ha (360 x 208 x 327 x 173 m) est bordée sur les deux grands côtés par une délimitation sur laquelle s'aligne une série de petits bâtiments rectangulaires. La nature de cette délimitation n'est pas claire, mais les différents documents indiquent nettement qu'elle a connu plusieurs phases. S'agit-il seulement de murs, ou y a-t-il aussi des délimitations sous forme de palissades qui remonteraient à l'époque gauloise ? Les fouilles à venir devront éclaircir cet aspect.

Stephan Fichtl

Le bourg actuel de la commune de Mardié est implanté en bout d'un éperon marqué à la confluence entre la Loire et le Cens, un affluent. Les travaux de diagnostics ont été réalisés en arrière de ce bourg, sur le plateau de l'éperon, une ancienne terrasse alluviale et le versant nord, rebord de la vallée du Cens. Les occupations découvertes s'étagent du Néolithique moyen à la Seconde Guerre mondiale.

L'occupation du Néolithique moyen a été découverte sur le plateau, dans la zone sud de l'emprise, dans un secteur peu lisible et abondamment réoccupé lors des périodes antiques et médiévales. Les témoins du Néolithique sont une fosse et deux surfaces restreintes contenant du mobilier.

La zone Nord de l'emprise a livré ce qui semble correspondre à un site d'habitat comprenant des bâtiments,



Fig. 1 : Mardié (Loiret) ZAC de l'Aumône : plan des vestiges. (T. Hamon, Inrap)

un mur de délimitation externe et un « vallum » pouvant correspondre à un fossé externe, le tout est aménagé en terre. Le gisement semble conservé en certains endroits sur une quarantaine de centimètres. Une dénivellation à plan hémisphérique est visible en dehors de l'emprise. Elle disparaît à l'est et à l'ouest. Au sud, la limite est peut-être oblitérée par un chemin actuellement utilisé.

Une seconde phase semble correspondre à un mur fondé dans une tranchée et armé à l'aide de poteaux de bois. Une fosse contenant du mobilier du Hallstatt final serait à rattacher à cette phase d'occupation. Une dernière phase de construction, la troisième, présente à la base, un mur en tranchée et une élévation en terre.

Les occupations plus récentes comprennent des fossés délimitant des parcelles, un enclos fossoyé, deux axes de circulation, dont un semble s'inscrire dans le parcellaire médiéval du bourg de Mardié, mais ne figure pas sur le cadastre napoléonien dressé en 1834.

Enfin une cachette de munitions allemandes fabriquées en 1915 ont été découvertes dans un fossé situé entre deux parcelles. Ces munitions, probablement une caisse de balles de mitrailleuse, paraissent avoir été cachées dans le secteur durant la seconde guerre mondiale. Il est possible qu'il s'agisse d'un acte de la résistance locale. Une fosse quadrangulaire située à proximité peut correspondre à une petite carrière d'extraction de matériaux comblée durant ces périodes.

Tony Hamon

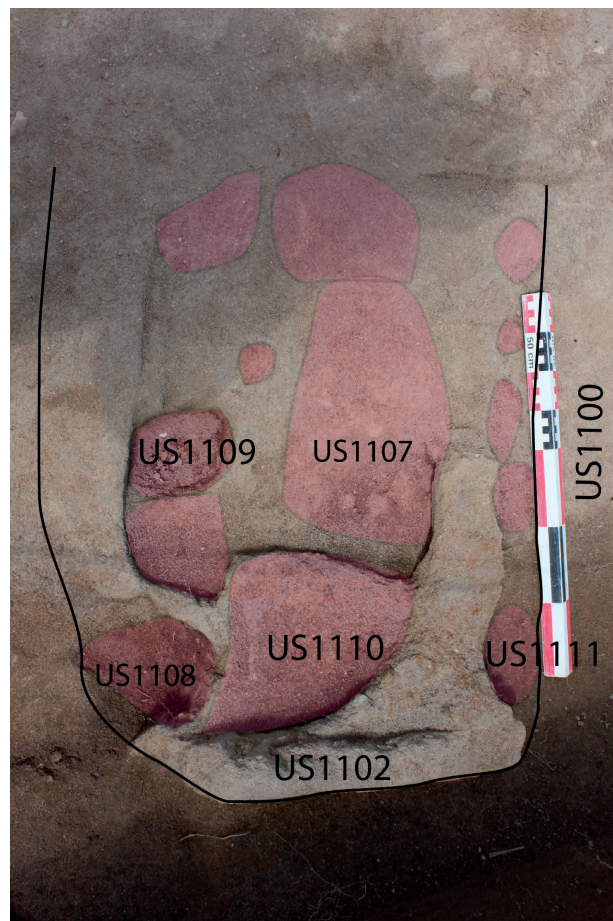


Fig. 2 : Mardié (Loiret) ZAC de l'Aumône : F210 mur terre à poteau détail vu de l'ouest. (T. Hamon, Inrap)

Gallo-romaine

MARDIÉ Latingy

Cette fouille a été mise en œuvre dans le cadre du projet de déviation de la RD921 (contournement de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel, à l'emplacement d'une des piles du nouveau pont). Elle est située en pied de coteau en rive nord du fleuve Loire. Le diagnostic préalable avait mis en évidence trois canalisations de tegulae et de calcaire et une maçonnerie en terres cuites architecturales (TCA) construits sur des remblais d'une terrasse. La fouille a révélé que ces éléments participaient d'un atelier de tuilier du Haut-Empire (fin I^{er} s. - III^e s.) possiblement édifié à proximité même du chenal actif de la Loire et s'étendant certainement hors de l'emprise prescrite.

La terrasse artificielle entaillant le coteau calcaire est constituée de plusieurs couches de remblais. Elle permet de gagner de l'espace en pied de coteau, de disposer d'une surface aplanie et d'être suffisamment surélevée pour protéger les aménagements des crues. Sur celle-ci, deux fours sont édifiés successivement l'un à proximité de l'autre. L'emplacement du premier, très fortement récupéré, sert ensuite de tessonnrière pour partie de ratées de cuissons, principalement rejetées dans la fosse de travail. Le second est bien conservé. Construit en tuiles, de plan rectangulaire, il mesure 3 m sur 2 m et subsiste sur 1,5 m de profondeur. L'élévation du laboratoire n'est

pas préservée, mais dans la chambre de chauffe sont conservées les six pilettes supportant la sole. L'alandier et une partie des parois de l'aire de chauffe sont également maçonnés en tuiles. Le four a été fouillé méthodiquement et ses matériaux de construction prélevés pour l'étude. Ces fours sont associés à au moins deux bâtiments sur poteau. Les canalisations en tuiles et pierres calcaire servaient apparemment à conduire les eaux pluviales en protégeant les fours.



Fig. 1 : Mardié (Loiret) Latingy : vue verticale d'un des deux fours. (D. Depoorter)

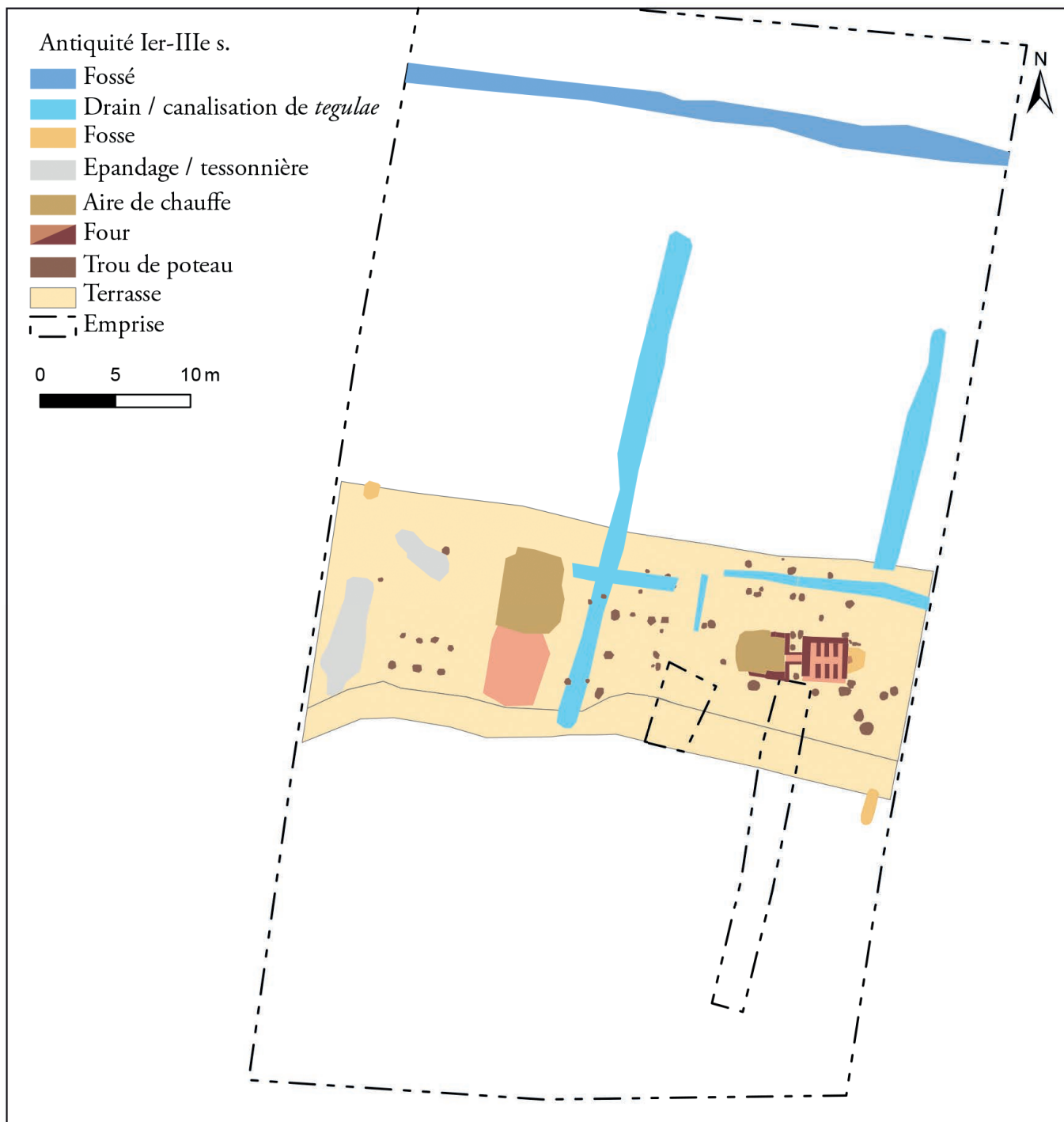


Fig. 2 : Mardié (Loiret) Latingy : plan de la fouille. (Service archéologie préventive du Loiret)

La quantité très importante de mobilier archéologique issu de l'atelier (30 palettes de TCA, plus de 700 caisses), très largement supérieure aux prévisions du PSI, a conduit, passé leur traitement primaire et l'étude des autres mobiliers et les datations ^{14}C , OSL et archéomagnétiques à proposer au service régional de l'archéologie une étude partielle raisonnée des lots de TCA centré sur les matériaux de construction du four 2 et la sélection de quelques lots des tessonniers. Cela nécessitera néanmoins de dégager des moyens supérieurs à ce qui était prévu au PSI pour mieux aborder cette économie de production.

Émilien Estur



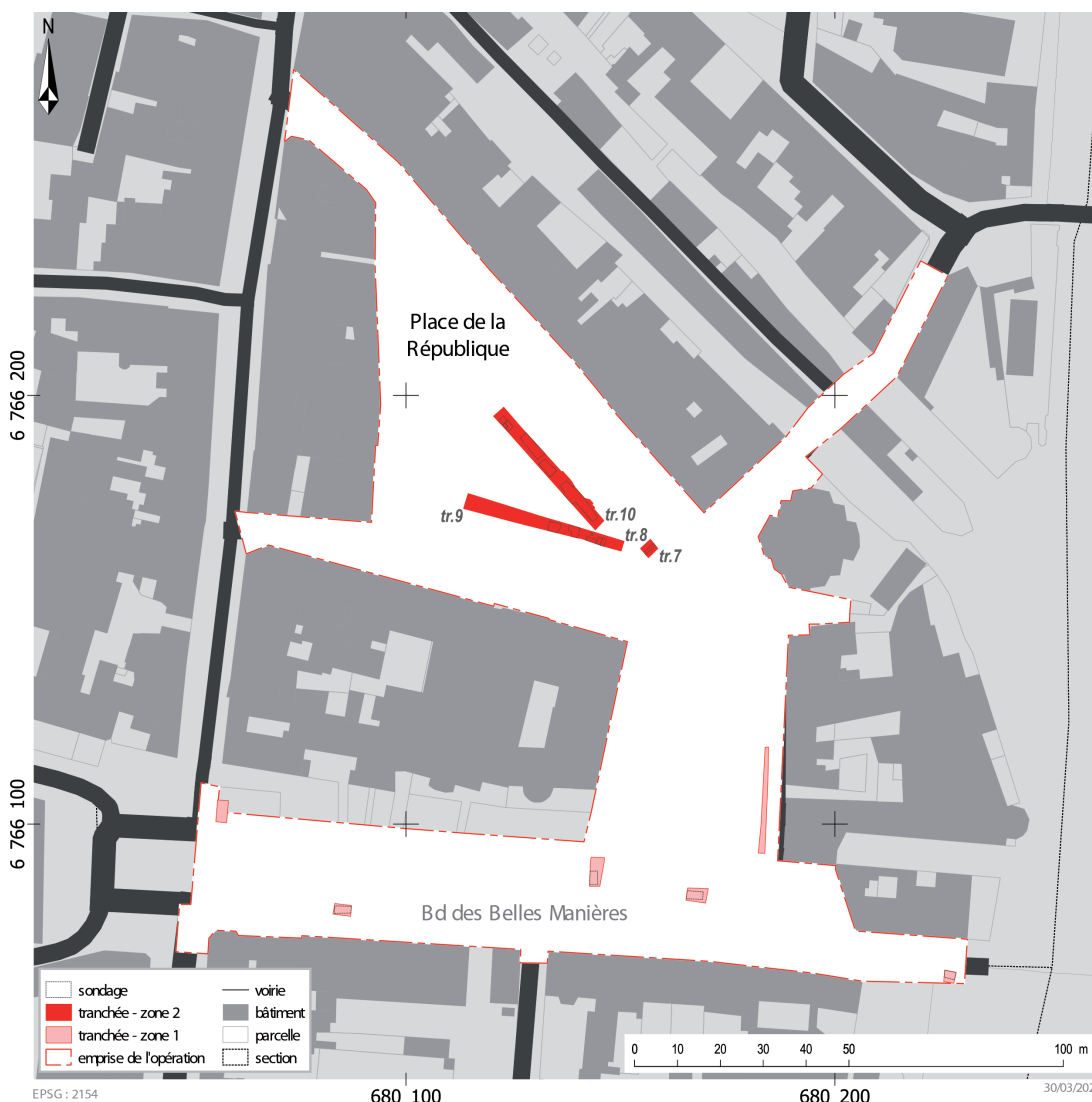
Fig. 3 : Mardié (Loiret) Latingy : vue du démontage d'un des 2 fours. (Service archéologie préventive du Loiret)

Le diagnostic du boulevard des Belles-Manières, de la place de la République et des rues adjacentes à Montargis (Loiret) porte sur une emprise de 12 000 m². Il s'intègre dans un projet d'aménagement d'espace public. L'emprise diagnostiquée est située de part et d'autre de l'enceinte urbaine médiévale de la ville. Cette opération doit se dérouler en trois phases : l'étude du boulevard des Belles-Manières (réalisée en novembre 2020), de la place de la République (janvier 2021) et le suivi des réseaux dans les rues adjacentes. Cette dernière étape reste encore à réaliser au moment de l'écriture de cette notice en novembre 2023. Sans attendre la fin de ce diagnostic, on peut déjà indiquer que les apports de cette opération sont conséquents.

L'essentiel de l'espace sous l'actuel boulevard (zone 1) était occupé depuis les derniers siècles du Moyen Âge et jusqu'à la première décennie du XIX^e s. par le fossé lié à l'enceinte urbaine de Montargis. Les ouvertures archéologiques ont permis de le mettre au jour.

Dès la phase de préparation, pour l'actuelle place de la République (zone 2), la consultation des plans « anciens » permettait de reconnaître que cet espace n'est pas bâti au moins depuis la période moderne (dès 1570). Les sources écrites nous indiquent que cet espace est nommé la place du Marché (attestée en 1380). Une halle en bois y est mentionnée comme détruite au cours de l'incendie de 1525. Ce lieu est nommé la place des Halles en 1601, ensuite et jusqu'au milieu du XX^e s. c'est la place du marché au Blé puis la place de la République. Les tranchées de diagnostic ont permis de mettre en évidence les aménagements de cette place dès l'époque moderne et notamment les vestiges, plots maçonnés, d'un bâtiment correspondant vraisemblablement à un état de la halle mentionnée dans les textes.

François Capron



Montargis (Loiret) boulevard des Belles-Manières et place de la République : plan de situation des tranchées et de l'emprise sur le cadastre actuel. (C. Font, Inrap)

NEUVY-EN-SULLIAS

Les Terres de l'Aulne et l'Aulne

phases 1 et 2

Les occupations mises au jour sur l'opération de diagnostic de Neuvy-en-Sullias, « Terres de l'Aulne » concernent principalement l'âge du Bronze et La Tène, et, dans une moindre mesure, la période antique. Quelques rares éléments médiévaux et modernes peuvent être signalés, ainsi que quelques lithiques isolés.

Les éléments lithiques mis au jour, même s'ils présentent des caractéristiques anciennes, ne sont pour la plupart pas en place. Un éclat levallois et un nucléus mésolithique peuvent ainsi être signalés. Une industrie lithique protohistorique, associée aux vestiges de l'âge du Bronze a pu être caractérisée.

Les éléments protohistoriques, et en particulier du Bronze final sont nombreux. Une nécropole à huit enclos circulaires et deux incinérations hors enclos a ainsi été découverte. Les observations réalisées sur les enclos permettent d'évacuer toute conservation de monument, les fossés apparaissant immédiatement sous la terre végétale. Les enclos ne sont cependant pas datés précisément, aucun élément mobilier n'ayant été mis au jour dans le comblement des fossés. En outre, aucune incinération n'a été mise au jour au centre des deux monuments testés. Il est ainsi possible que celles-ci n'aient pas été préservées car initialement positionnées au sommet du monument, arasé depuis, en supposant qu'il y avait bien ici un tertre funéraire, et non un simple talus circulaire.

Les deux incinérations, dont une datée du Bronze final IIb, posent, quant à elles, plusieurs questions du fait de leur différence de traitement. Leur position en dehors des enclos est-elle d'origine chronologique ou est-ce lié à leur statut ?

Les fosses et trous de poteaux qui ont livré un mobilier abondant à l'ouest de l'emprise témoignent d'un habitat situé à environ 200 m des enclos. Notons la présence d'un puits et de fosses au comblement complexe, très riches en céramique.

Cette association de fosses d'habitat et d'un ensemble funéraire sans doute contemporain est tout à fait remarquable et est, à notre connaissance, unique pour la région (Frénée et al. 2017).

L'occupation laténienne est également assez remarquable. Située au sud-est de l'emprise, elle comprend un puits de La Tène C1-C2 et un enclos trapézoïdal de La Tène D1. Un second fossé, légèrement plus récent, se greffe sur l'enclos et pourrait constituer un enclos secondaire externe. Il s'agirait ainsi d'un système emboîté, assez classique des habitats laténien de nos régions. Seulement deux trous de poteau et une fosse ont été mis au jour à l'intérieur de l'enclos. Mais il faut certainement s'attendre à la présence de plusieurs bâtiments sur poteaux.

Le mobilier issu du fossé est assez riche, et nous note-

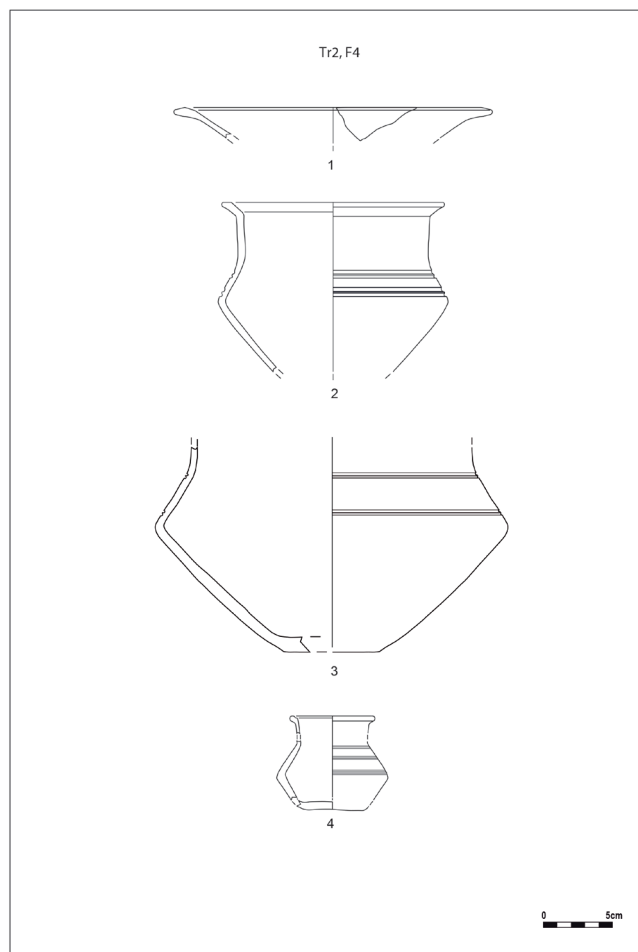


Fig. 1 : Neuvy-en-Sullias, les Terres de l'Aulne et l'Aulne : mobilier de l'incinération F4. (F. Mercey, Inrap)

rons en particulier un possible fragment de chenet en argile représentant un mufler (bœuf ou cheval, voire bœuf).

Au nord-est, 88 faits témoignent de l'occupation sur une assez longue période. Beaucoup cependant ne sont pas datés. Des éléments protohistoriques, laténiens ou antiques sont cependant identifiés. L'exploitation d'une veine d'argile semble avoir concerné au moins la période antique, si ce n'est la période médiévale. Quelques fosses protohistoriques, sans doute à vocation artisanale, ainsi qu'un très probable four, ont été implantés.

Si une mare et un réseau de fossés, probablement plus récents, témoignent d'une volonté de drainage de ces terrains, ceci permet de supposer que toute fosse creusée dans ce secteur était certainement rapidement pleine d'eau, ce qui a peut-être été le but recherché.

Enfin, quelques indices antiques sont signalés à l'ouest de l'emprise. Il s'agit d'un petit ensemble de trous de poteaux et fossés, qui délimitent sans doute une petite exploitation agropastorale, contemporaine ou sub-contemporaine de l'occupation déjà mise au jour au cours de la fouille réalisée sur la première partie de la carrière, en 2008.

Les occupations de Neuvy révèlent donc des vestiges assez nombreux et bien caractérisés, définissant des espaces assez bien délimités. Ces occupations ont cependant été fortement perturbées pour partie par la mise en place de nombreux drains agricoles, probablement dans la seconde moitié du XX^e s. Malgré ces travaux, ces terrains sableux et graveleux présentent toujours aujourd'hui une importante circulation d'eau avec une nappe assez haute dont le niveau évolue certainement au gré des saisons. Ces conditions peuvent certainement permettre de

mettre au jour des éléments en matériaux périssables mais également constituer de réelles difficultés de mise en œuvre.

Florent Mercey

Frénée et al. 2017 : FRÉNÉE É., FROQUET-UZEL H., HAMON T., MERCEY F., NOEL J.-Y., « habitats, nécropoles et territoire à l'âge du bronze et au début du premier âge du fer en région centre », in : MARCIGNY C., TALON M., CAROZZA I. dir., *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge de fer*. Paris : Inrap, CNRS Editions, coll. « Recherches archéologiques 12 », p. 161-186.

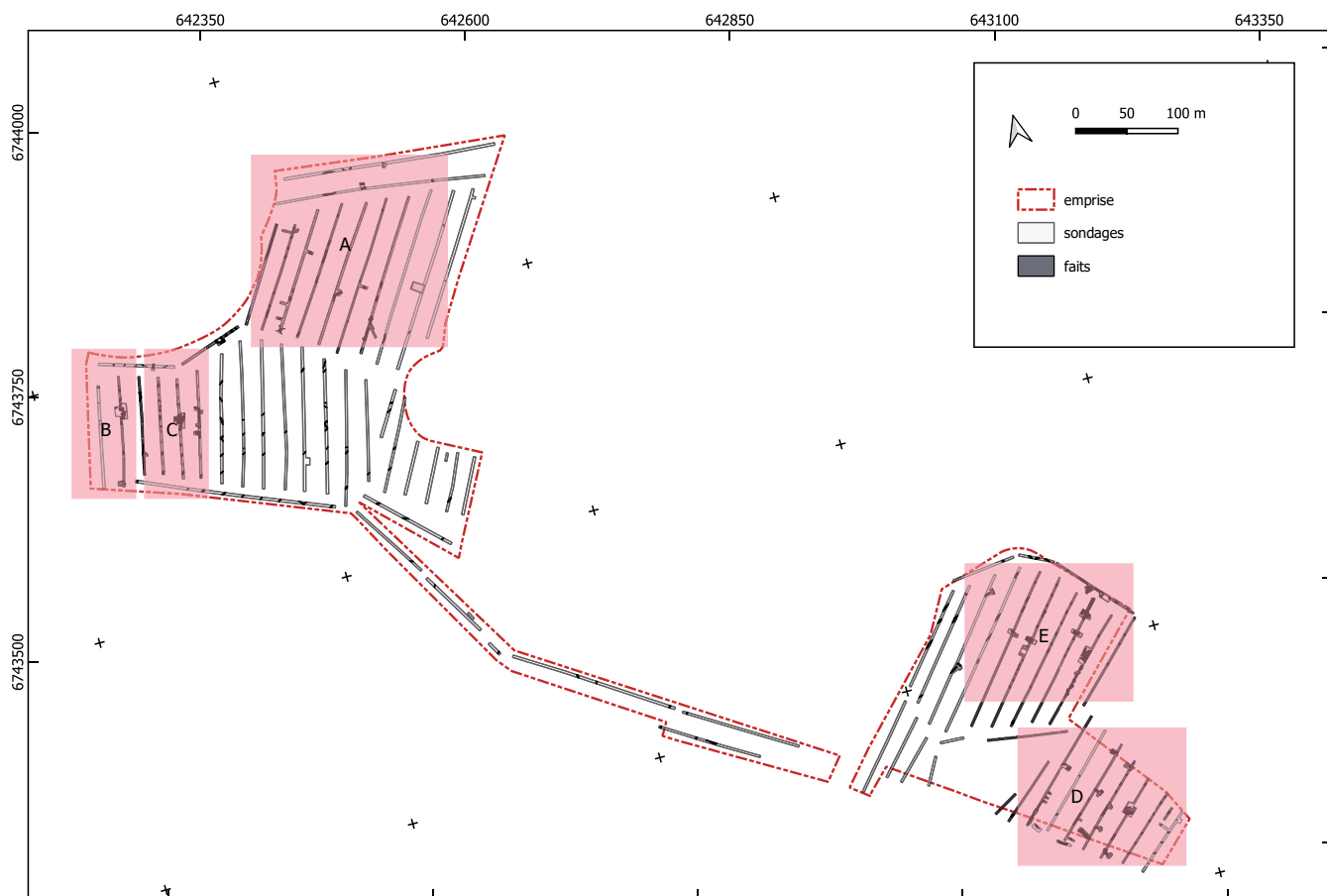


Fig. 2 : Neuvy-en-Sullias (Loiret) les Terres de l'Aulne et l'Aulne : principales zones concernées par les vestiges. (F. Mercey, Inrap)

Moyen Âge

Époque contemporaine

ORLÉANS

Caves du centre-ville

Époque moderne

Débutée en 2020, cette prospection thématique prolonge et renforce le travail sur les cavités de cette ville (essentiellement des caves et des carrières souterraines) précédemment mené notamment au sein du programme de recherche SICAVOR (Système d'Information Contextuel sur les CAVes d'ORléans), soutenu et autorisé par le service régional de l'Archéologie par l'intermédiaire d'une première prospection thématique pluriannuelle (2015-2017). L'inventaire des cavités se poursuit dans les quartiers « intra-muros » (ou « intra-mail ») correspondant au secteur circonscrit par le tracé de sa dernière enceinte (fin XV^e – début XVI^e s.), soit environ 140 ha, mais aussi hors les murs en particulier dans le faubourg Saint-Mar-

ceau situé au sud de la Loire, de même que les études monographiques, ainsi que les datations de caves et des bâtiments associés en élévation. En parallèle, la base de données a été reprise afin d'en faire un outil complet et efficient pour la compréhension de la fabrique urbaine d'Orléans, mais aussi pour en faciliter l'usage et assurer un enregistrement minimal des données au retour de terrain.

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas été pleinement favorable à la reprise du terrain. Néanmoins, 43 cavités ont été recensées, parmi lesquelles 25 nouvelles visites, trois sites ayant fait l'objet d'observations détaillées dans



Fig. 1 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : extrait du SIG, état de la prospection des cavités (n° SICAVOR) et des études de bâti (EB) dans le quartier cathédral. (D. Morleghe, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

le cadre de diagnostics archéologiques sur des parcelles renfermant des caves-carrières de l'époque moderne et six caves-carrières dans les faubourgs dont les visites ont été sollicitées par leurs propriétaires ou par le service de la Prévention des Risques Majeurs de la Métropole d'Orléans, portant à 916 le nombre de sites enregistrés dans la base de données du projet, pour tout le territoire de la commune d'Orléans. Les quartiers Saint-Aignan et Saint-Euverte, situées à l'est de la ville, dans l'espace de la deuxième accrue de l'enceinte urbaine édifée dans la seconde moitié du XV^e s., étudiés plus particulièrement ces dernières années, ont fait l'objet de rapides bilans, aucune donnée nouvelle ne venant remettre en cause les conclusions présentées dans les rapports et publications précédents.

Les travaux se sont concentrés cette année sur l'espace urbain situé dans l'angle nord-est de l'enceinte tardo-antique, représentant un espace de 8,30 ha environ et correspondant au quartier cathédral médiéval et à ses abords immédiats, notamment le côté nord de la rue de Bourgogne mais aussi les parcelles créées sur l'ancienne lice et l'ancien fossé des fronts nord et est de la courtière (rue Dupanloup, rue du Bourdon-Blanc). Ce dernier espace, où quelque 77 cavités sont connues et documentées très diversement (archives, archéologie préventive, relevés 3D, etc.), a été choisi pour éprouver la nouvelle base de données, se substituant à celle mise en place dans le cadre de SICAVOR. Il s'agit ici essentiellement de caves, dont certaines faisaient office de celliers ; on compte également des sous-sols archéologiques (cathédrale et hôtel de Région, rue Saint-Pierre-Lentin), des cavités techniques (calorifère de la cathédrale, soubas-

sement excavé sous les ailes centrale et occidentale du bâtiment du rectorat de l'académie Orléans-Tours, parking de la cathédrale donnant accès à la cave du chapitre de la cathédrale) et quelques autres cavités comme celle couverte de voûtes d'ogives sous la sacristie de la cathédrale. D'un point de vue chronologique, les sites s'échelonnent majoritairement entre le XI^e et le XVIII^e s. ; seules deux caves appartiennent à l'époque gallo-romaine. La



Fig. 2 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : 26 rue Saint-Étienne (SICAVOR 708), quartier cathédral, vestiges de la retombée de l'arc diaphragme supportant initialement le plafond du cellier, XII^e s. (C. Alix, Pôle d'archéologie d'Orléans)

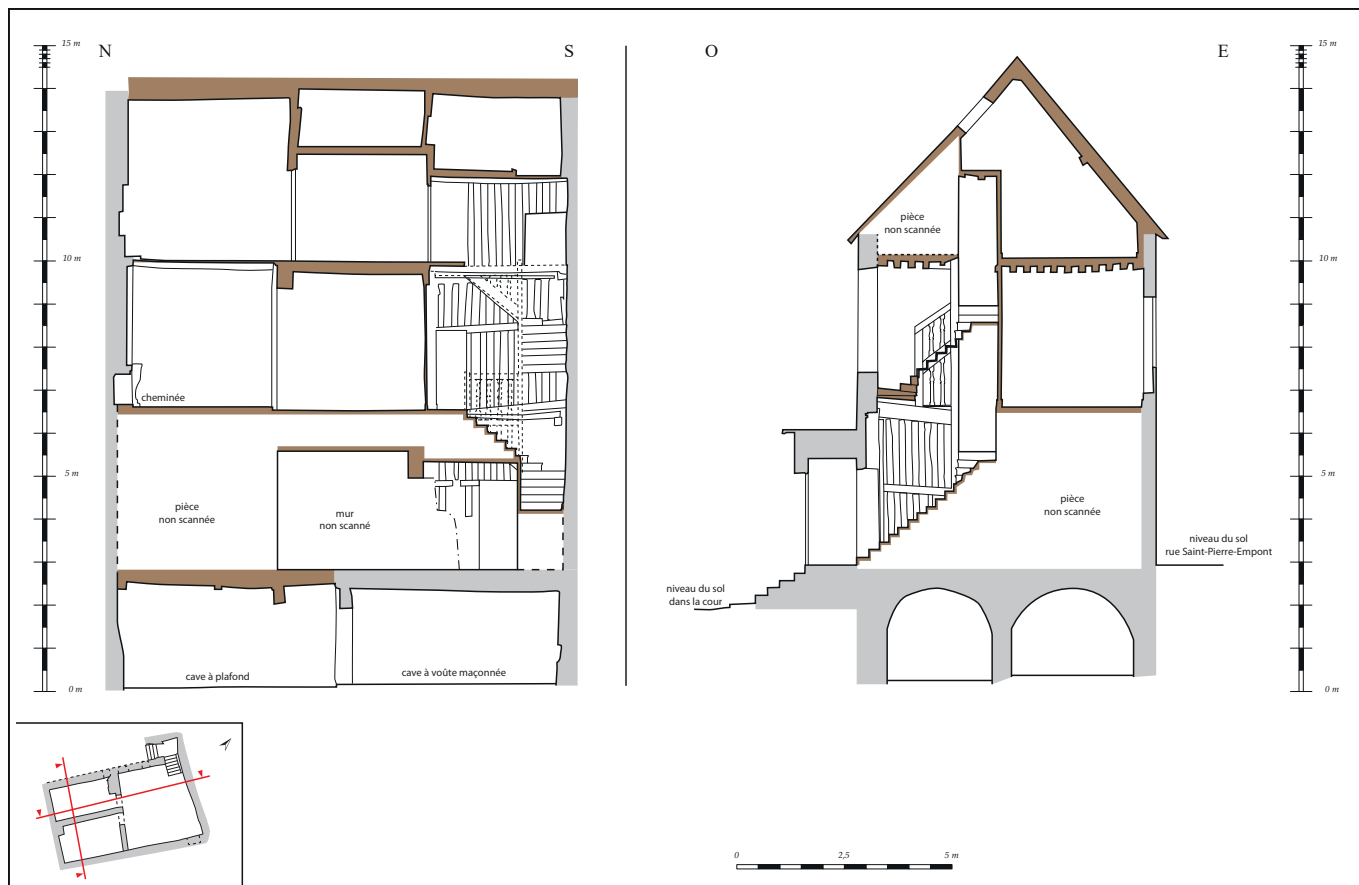


Fig. 3 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : coupes transversale et longitudinale de la maison 10 rue des Pastoureaux / 9 venelle Saint-Pierre-Empont (SICAVOR n° 409) édifée vers 1174. (D. Morleghem, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

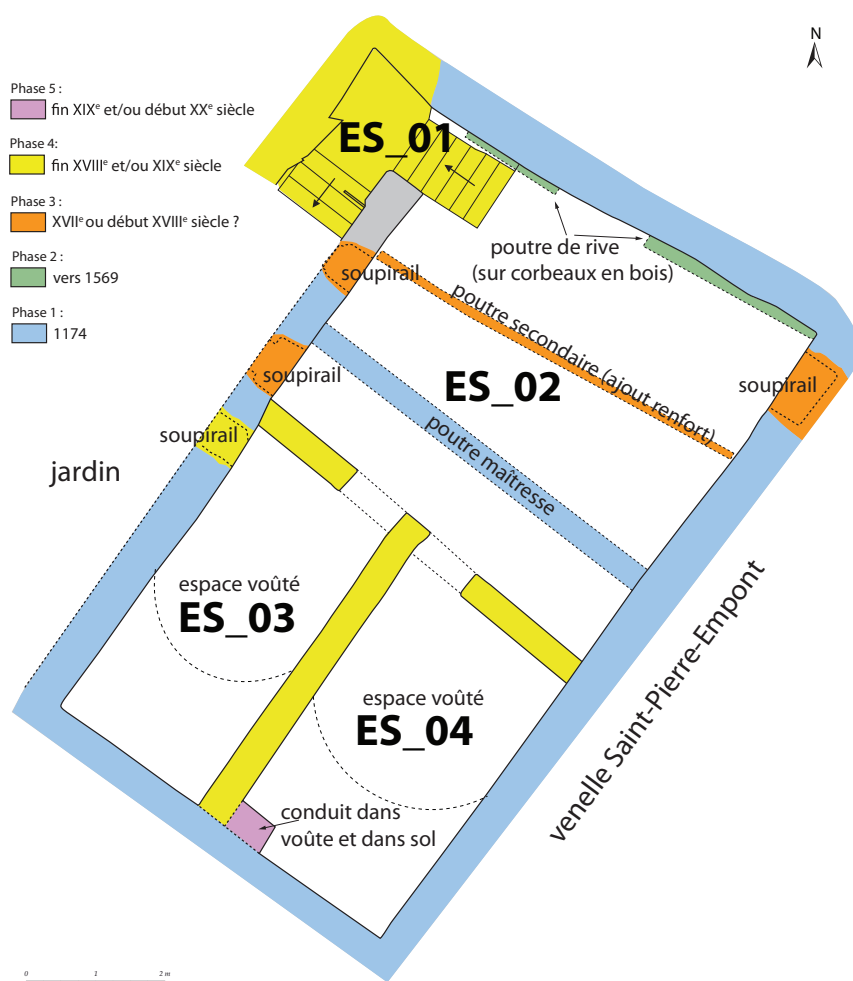


Fig. 4 : Orléans (Loiret) caves du centre-ville : plan avec phasage de la cave de la maison 10 rue des Pastoureaux / 9 venelle Saint-Pierre-Empont (SICAVOR n° 409). (D. Morleghem, C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

majorité des celliers des XI^e-XIII^e s. connus à Orléans sont localisées dans l'espace étudié ; ils se caractérisent par des couvrements peu fréquents à Orléans tels des voûtes d'arêtes (12 rue Saint-Étienne, 8 rue des Gobelets, etc.) ou des plafonds renforcés par des arcs diaphragmes (14-18 et 24-26 rue Saint-Étienne). Pour les XIII^e-XIV^e s. on observe des caves voûtées en berceau surbaissé renforcées par des arcs doubleaux ou à voûtes d'ogives. On remarque des types peu courants comme une petite cave à voûtes d'ogives de plan ramassé édifiée dans le soubassement d'une tour de flanquement de l'enceinte urbaine tardo-antique (8 rue Saint-Étienne) ou le vaste cellier du chapitre de la cathédrale (env. 21 x 9 m = 186 m²) formé de quatre travées couvertes de voûtes d'ogives. Les XV^e et XVI^e s. correspondent à une période de construction intensive, caractérisée par le remaniement profond de caves antérieures ou la construction d'habitations – parfois sous forme de lotissements – sur les anciennes fortifications démantelées (front oriental surtout) du fait de la mise en place de la nouvelle enceinte urbaine.

Le travail sur la base de données a consisté d'une part à la finalisation de l'implémentation sous Sqlite avec interface sous Qgis et au transfert des données existantes contenues dans la base élaborée en 2016, d'autre part en un test d'enregistrement avec un focus sur les caves de l'angle nord-est de l'enceinte tardo-antique (quartier de la cathédrale) et l'analyse approfondie des caves et des élévations du 8 rue des Gobelets. Cette nouvelle base, intitulée « Bâti en Élévation et Cavités d'Orléans » (BatECav) s'avère pleinement opérationnelle et répond

aux objectifs fixés, c'est-à-dire permettre d'une part un enregistrement rapide minimal pour assurer le suivi de la prospection, d'autre part un enregistrement et une analyse détaillés des structures excavées et en élévation, qui permettent de suivre l'évolution du bâti et des parcelles sur la longue durée.

Enfin, cette prospection thématique a permis en 2021 la réalisation de datations archéométriques sur deux sites. Des datations radiocarbone ont confirmé que la construction de la cave située au 26 ter rue de la Poterne / venelle Saint-Germain (dite cave du Petit-Ambert ou des Célestins-d'Ambert) s'est effectuée au cours de la seconde moitié du XIII^e s., soit un siècle avant la possible acquisition de cette demeure par les religieux du prieuré d'Ambert pour servir de maison de ville. En outre, une datation dendrochronologique a précisé la construction au XII^e s. d'une cave plafonnée et d'une partie des élévations de la maison qui la surplombent aux 10 rue des Pastoureaux / 9 venelle Saint-Pierre-Empont. Ce bâtiment constitue un jalon important puisqu'il possède les plus anciennes structures charpentées conservées en place, étudiées et datées dans un bâtiment de la ville (abattage en automne-hiver 1173-1174), bien que de nombreuses questions subsistent quant à son étendue exacte (espace sud bâti accessible par une arcade au rez-de-chaussée ?), à sa fonction initiale (habitation de dignitaire ou bâtiment communautaire du quartier canonial de Saint-Pierre-Empont ?) et à sa possible réaffectation comme maison de ville pour l'abbaye de Voisins à partir du XIV^e s.

Clément Alix

Époque moderne

ORLÉANS Cloître Saint-Aignan

Époque contemporaine

La fouille réalisée dans la collégiale Saint-Aignan et le Séminaire d'Orléans a consisté en une étude archéologique du bâti menée lors d'un suivi de travaux. Un changement de projet d'aménagement survenu lors de l'opération a conduit à l'abandon de la fouille de la zone 2 (ancienne chapelle ayant servi de salle capitulaire). Malgré un calendrier perturbé par des retards de la maîtrise d'ouvrage et par les confinements successifs liés à la pandémie de Covid-19, la fouille de la zone 1, accompagnant le percement d'une porte dans le mur séparant le bras sud du transept de l'église avec la chapelle du Séminaire située au sud, a livré des informations inédites sur la compréhension du parti architectural initial de la collégiale reconstruite après la guerre de Cent Ans.

Elle a tout d'abord permis de vérifier que le mur sud du transept avait été édifié, après 1444, en comportant deux arcades jointives de tracé brisé (ARC 100 et ARC 101) assurant une communication avec un espace situé au sud. La présence d'une chaîne d'angle en besace entre l'un des piliers servant de piédroit à l'arcade occidentale (ARC 100) et le mur en retour à l'ouest, ainsi que la similitude des formes architecturales (modénatures des bases et des arcs), attestent la synchronie entre la construction

de ces ouvertures et le reste du bras du transept (pér. 1). Les matériaux mis en œuvre dans ces arcades correspondent à deux types de calcaire du Nivernais (pierre d'Apremont et calcaire oolithique), répondant à un emploi hiérarchisé précis qui s'observe ailleurs dans l'édifice reconstruit entre le milieu du XV^e et le début du XVI^e s. L'étude des vestiges a montré que ces arcades étaient également contemporaines de la construction des deux voûtes d'ogives couvrant l'espace situé immédiatement au sud du transept. La confrontation de ces éléments avec les sources textuelles et iconographiques a permis de renseigner les utilisations de cet espace méridional formé de deux travées voûtées. S'il a pu servir de chapelle latérale, on peut se demander s'il n'a pas rempli aussi la fonction de porche, permettant notamment de donner accès à un édifice jusqu'ici ignoré par l'historiographie, mais qui est connu par quelques dessins des XVI^e et XVII^e s. réalisés avant sa destruction. Localisé sur la terrasse méridionale surplombant la rue du Crucifix-Saint-Aignan et la berge de Loire, cet édifice constitué d'au moins deux ailes perpendiculaires semblant formé des galeries à arcades correspondait-il à l'amorce d'un cloître canonial encadrant une cour ou plutôt à un espace de circulation et/ou d'agrément comme un promenoir ?

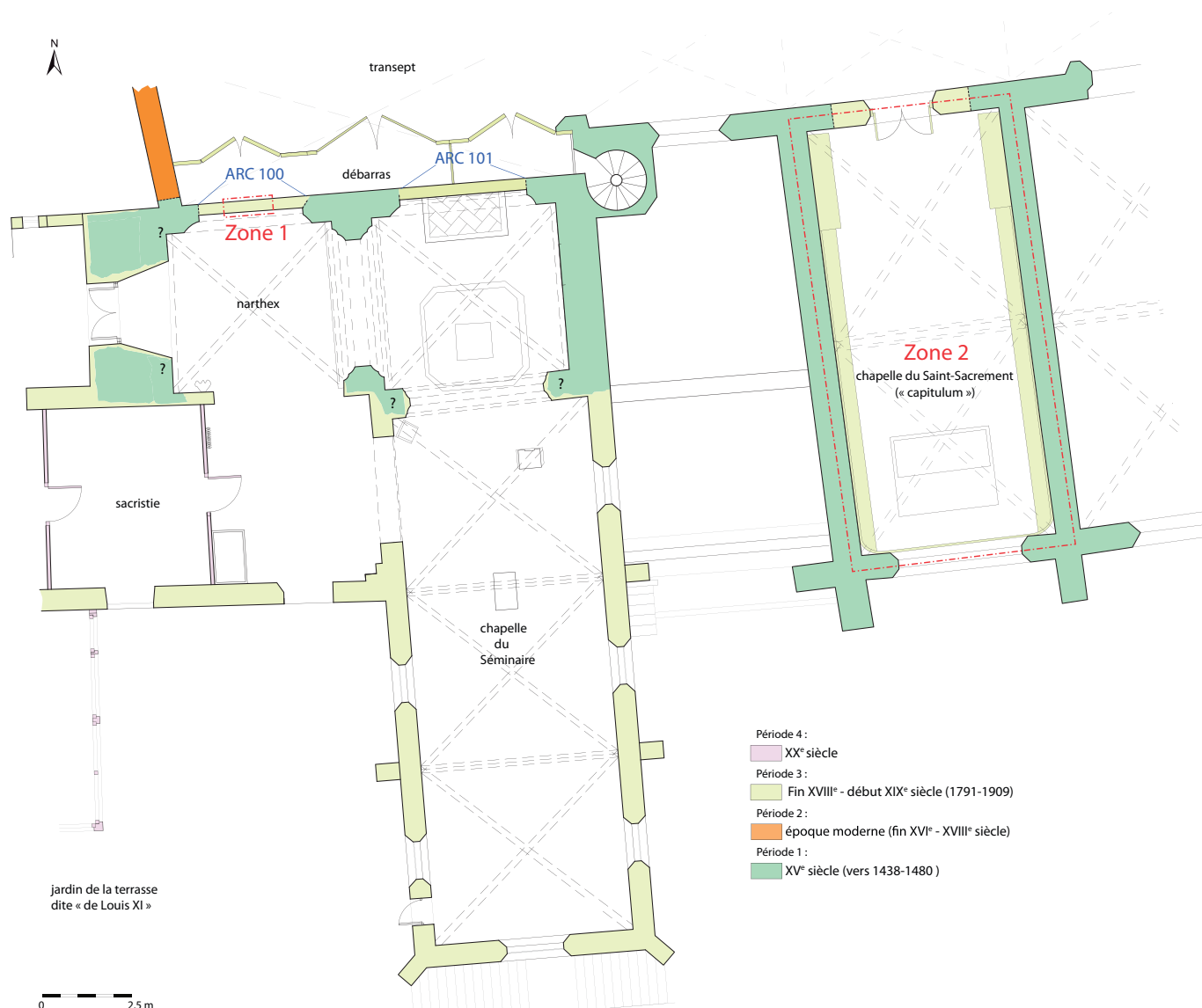


Fig. 1 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : extrait du plan (extrémité sud du transept) avec localisation des zones 1 et 2 et périodisation sur fond de plan C. Boucaud. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

Sur les pierres de la face nord du trumeau séparant les arcades ARC 100 et ARC 101, des traces fragmentaires de pigment rouge suggèrent l'existence d'un décor peint, que plusieurs graffiti sont venus recouper (pér. 2). Épargné par les destructions de 1567, les deux travées voûtées au sud du transept ont peut-être servi de chapelle(s) latérale(s) durant l'époque moderne, soit après fermeture de l'église par la construction d'un mur vers 1570 permettant d'isoler l'ancien transept de la nef en ruine, soit entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e s. lorsque les vestiges de l'édifice à deux ailes, situé sur la terrasse méridionale, sont alors intégralement démontés. Les recherches en archives, menées dans le cadre de la fouille, fournissent des mentions du XVIII^e s. semblant confirmer que l'une de ces chapelles, portant peut-être le vocable de Notre-Dame de Pitié, aurait pu accueillir à l'époque moderne l'autel de la petite paroisse du Crucifix-Saint-Aignan, initialement situé près du jubé de la collégiale.

La fouille a montré que la construction des parois maçonnées à l'intérieur des arcades ARC 100 et ARC 101 créant une séparation définitive entre ces chapelles (travées voûtées) et l'ancien transept de l'église ne datait pas de la fin du XVI^e s. tel que le suggérait la bibliographie, mais d'entre la fin du XVIII^e s. et le début du siècle

suivant (pér. 3). Ce constat s'accorde avec une mention prouvant que ces parois de fermeture ont dû être élevées par Benoît Lebrun, entrepreneur et architecte orléanais, qui acheta le 27 juin 1791 ces deux petites chapelles, en même temps que l'ancienne nef ruinée et la tour du clocher de l'église. Ce dernier fit bâtir un corps d'habitation sur l'emprise de l'ancienne nef, qui intégrait également la chapelle de la travée occidentale, l'ensemble étant affecté au couvent des religieuses Ursulines qui s'installèrent dans les lieux en 1810. Les deux anciennes travées étaient alors séparées par un mur transversal (nord-sud), qui matérialise une limite parcellaire toujours conservée dans le cadastre actuel. Après les années 1840, ces deux travées furent de nouveau réunies après destruction de ce mur transversal et elles servirent d'oratoire aux Ursulines. Ce dernier fut agrandi dans la seconde moitié du XIX^e s. par la construction d'une chapelle néo-gothique située dans le prolongement méridional de la travée orientale. Sur la face nord de la paroi de fermeture de l'arcade ARC 100, une couche de badigeon blanc, puis celle d'un enduit avec peinture de faux-appareil de pierre de taille, correspondent aux revêtements successifs appliqués au XIX^e s. lors de campagnes de restauration des intérieurs de l'église.

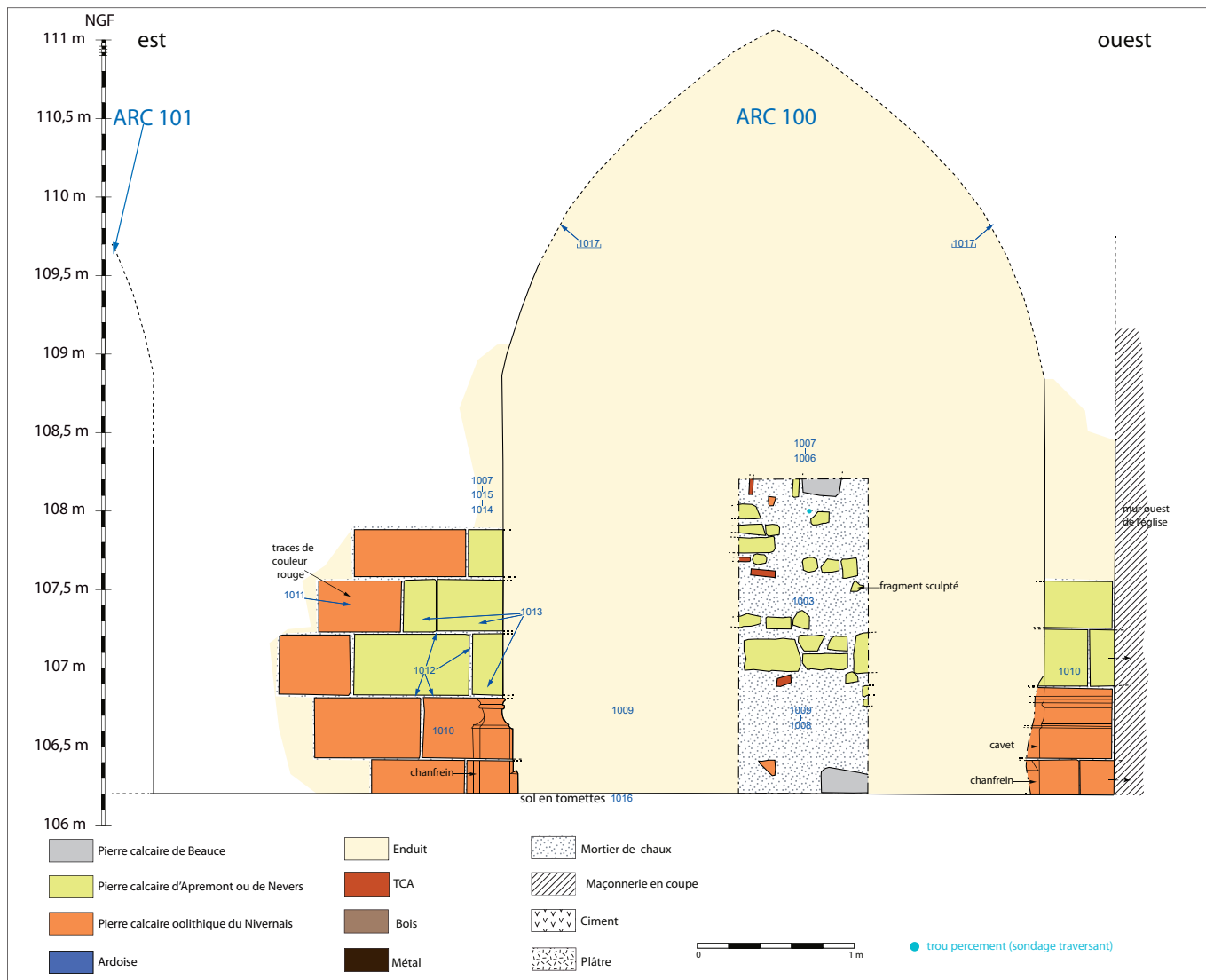


Fig. 2 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : relevé en élévation de la face nord du mur (arcade ouest ARC 100) depuis l'intérieur du transept et caractérisation des matériaux. (C. Alix, A. Ladam, Pôle d'Archéologie d'Orléans)



Fig. 3 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : vue de la base moulurée du piédroit oriental de l'arcade ouest (ARC 100). (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

Fig. 4 : Orléans (Loiret) cloître Saint-Aignan : vue de la face sud des arcades (ARC 100 et ARC 101) depuis la chapelle du Séminaire. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)



Sur la face sud de cette paroi, la mise en place d'un gobetis et d'une couche d'enduit au plâtre incisée de faux-joints au ciment résulte d'un nouveau traitement esthétique de la chapelle, probablement réalisé dans la première moitié du XX^e s., après que le Séminaire d'Orléans ait pris possession de l'ancien couvent en 1909 (pér. 4). Le sol de l'ancienne chapelle latérale fut refait à l'aide de tomettes industrielles et de carreaux de ciment. Le

Séminaire, toujours propriétaire des lieux aujourd'hui, fit exécuter un dernier traitement du mur durant la seconde moitié du XX^e s. par le recouvrement du décor précédent à l'aide d'une épaisse couche de peinture beige, tandis que le sol de leur chapelle fut surmonté d'une chape de ciment destinée à accueillir un carrelage en pierres composites blanches.

Clément Alix

Gallo-romain

Époque moderne

ORLÉANS

164 rue du Faubourg-Saint-Vincent

Moyen Âge

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique du 164 rue du Faubourg-Saint-Vincent s'est déroulé du 7 au 10 juin 2021 préalablement à la construction d'un immeuble et de quatre maisons d'habitation. Il a pris la forme de cinq tranchées réparties sur l'ensemble de l'aménagement ainsi qu'en l'étude d'une cave-carrière située à l'aplomb de l'emprise de l'aménagement. Sur les 1984 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont près de 107 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (soit 5,4 % de la prescription en incluant le bâti).

Huit faits archéologiques ont été enregistrés (six fossés et deux fosses). En parallèle, ce sont 46 unités stratigraphiques qui ont été documentées, réparties en sept séquences et cinq phases. Les points d'observation correspondent à cinq logs et huit coupes.

La première phase d'occupation du site remonte à l'Antiquité et se traduit par la présence de céramiques résiduelles dans différentes structures et unités stratigraphiques et formant un bruit de fond attestant cette occupation. Une deuxième phase de présence anthropique court du Moyen Âge à la fin du XVI^e s. et se caractérise par la présence de plusieurs structures en creux dont deux fosses qui sont vraisemblablement des bouches d'aérage relevant d'une activité d'extraction souterraine de matériau. Trois sections de fossés parallèles, formant deux ensembles, ont également été observées. Elles peuvent faire partie d'un réseau de creusements servant à drainer et/ou délimiter l'espace. Une troisième phase correspond à une mise en culture de cet espace, comme en témoignent les niveaux de terres végétales anciennes observés sur l'ensemble du site. Enfin, la quatrième et dernière phase correspond aux aménagements actuels de la propriété contemporaine, en surface comme en sous-sol.

Une cave-carrière se déploie sous la propriété. Dans une première phase, la galerie sud, le départ de la galerie nord ainsi qu'un puits d'extraction/aération (les structures les plus profondes) sont creusés. Dans une seconde phase, l'ensemble est agrandi par la prolongement de la galerie nord et par le creusement d'une galerie au nord-ouest. Les traces d'outils observées (boucharde) et le positionnement de son accès, en désaccord avec la maison actuelle postérieure au percement de la tranchée ferroviaire, suggèrent que ces deux phases de creusement se situent entre la fin du XVIII^e s. et les années 1840. Le premier niveau de cave a vraisemblablement été aménagé en concurrence avec la construction de la maison, car son extrémité orientale correspond à celle du mur de façade du corps de bâtiment oriental. Ce premier niveau de cave est renforcé par des aménagements de voûte et de parements de briques à la fin du XIX^e s. ou dans le courant de la première moitié du XX^e s. Enfin, la cave-carrière a été utilisée à des fins diverses tout au long des XX^e et XXI^e s.

Le diagnostic a mis en évidence un usage majoritairement agricole de l'espace tout au long de la période pendant laquelle l'occupation anthropique est documentée et jusque dans le courant des XIX^e et XX^e s. Toutefois, le mobilier céramique issu d'importations retrouvé dans une structure indique la proximité d'une occupation dont les habitants disposaient d'un niveau de vie assez élevé dans le courant du XVI^e s. ; cependant, aucun autre élément matériel ne permet de déterminer plus avant cette occupation. Il est possible qu'il s'agisse d'une des maisons situées en front de la rue du Faubourg-Saint-Vincent.

Benjamin Lefrèvre

Gallo-romain

ORLÉANS

54 rue de Bellebat

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique du 54 rue de Bellebat s'est déroulé du 22 mars au 1^{er} avril préalablement à la construction de deux bâtiments résidentiels sur sous-sol. Il a pris la forme de deux tranchées. Sur les 1 645 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont 128 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (7,8 %).

Quatre faits archéologiques ont été enregistrés. Un premier peut être rattaché assurément à la période antique, un autre peut également l'être par association stratigraphique, un autre date des XIX^e-XX^e s. et un dernier est un chablis qui reste enregistré, car il permet une bonne observation de la constitution du sol naturel. Parallèlement,

ce sont 23 unités stratigraphiques qui ont été observées, réparties en cinq séquences et quatre phases.

Le diagnostic a mis en évidence, à la suite d'une phase non-anthropique concernant le terrain naturel, trois phases d'occupation. La première concerne un trou de poteau et un fossé (ce dernier est intégré dans cette phase par analogie stratigraphique). Le trou de poteau a livré du mobilier céramique datant du Haut-Empire. Ces éléments sont fortement arasés et fonctionnent peut-être ensemble. La deuxième phase correspond à une mise en culture de l'espace. Il est possible qu'un niveau de culture antique ait été abordé ponctuellement. En effet, la plupart des unités stratigraphiques contiennent du mobilier céramique essentiellement antique mais également moderne et contemporain. Le positionnement stratigraphique et l'état du mobilier céramique antique permettent d'envisager les pratiques de l'épandage de

fumier et des labours. Le sommet de ces niveaux, qui restent indifférenciés sur toute leur hauteur, présente du mobilier céramique moderne et contemporain, premières manifestations de la présence humaine depuis l'Antiquité. Enfin, la dernière phase correspond aux aménagements récents exécutés dans les jardins de la propriété (exhaussement et assainissement des sols puis réalisation d'une allée gravillonnée).

Ce diagnostic a confirmé l'usage agricole de ce secteur au début de l'Antiquité. Le site est peu ou pas occupé jusqu'à la construction des bâtiments actuels présents sur les deux parcelles à la fin du XIX^e s. ou au début du XX^e s. Cela précise donc les connaissances sur les abords d'Orléans durant l'Antiquité.

Benjamin Lefèvre

Époque moderne

ORLÉANS

47 avenue de Saint-Mesmin

Époque contemporaine

Le diagnostic entrepris au 47 avenue de Saint-Mesmin a été réalisé en deux temps, du 21 juin au 2 juillet et du 12 au 20 septembre 2021. Il se situe dans la plaine alluviale du Val d'Orléans, plus précisément dans l'emprise d'un ancien paléochenal comblé assez tardivement à l'époque moderne et contemporaine.

Il a permis l'identification d'une unique période d'occupation rattachée aux époques moderne et contemporaine (XVI^e-XX^e s.). 18 faits ont été enregistrés. Ils renseignent, dans un milieu alluvial, une occupation rurale à caractère agricole soumise à des crues. Sans discontinuité, cette occupation est marquée, au passage des temps modernes à l'époque contemporaine, par l'évolution des modes culturelles avec la généralisation du maraîchage puis de l'agriculture extensive. La rupture intervient dans

les années 1980 avec la transformation du site en siège entrepreneurial et son urbanisation afférente. L'ensemble est scindé en 4 phases.

En dehors de 3 pièces lithiques indéterminées et de mobiliers antiques tous issus de niveaux modernes, aucun élément ne se rapporte à des phases d'occupation plus anciennes, *a fortiori* en place.

Cette occupation prenant place dans la plaine alluviale du Val d'Orléans, ces lacunes occupationnelles s'expliquent par la localisation du diagnostic dans un espace sensiblement actif jusqu'au XVII^e s., un contexte défavorable pour toute implantation humaine antérieurement à cette date et/ou pour la conservation de vestiges en place.

Maryse Parisot

Gallo-romain

ORLÉANS

22 rue Porte-Saint-Jean

Époque moderne

Le diagnostic a eu lieu du 2 au 10 août 2021. Un unique sondage de 15 m² intégrant un palier a été réalisé dans l'emprise projetée d'une future maison. Situé en fond de parcelle et cœur d'îlot, il a permis de mettre en évidence deux périodes d'occupation, l'une antique, l'autre moderne et contemporaine.

La première débute avec la mise au jour d'un horizon agricole de 0,15 m d'épaisseur moyenne au sein duquel sont conservés le toit de la terre végétale du changement d'ère et des traces de labours attribuables aux années 15-40 ap. J-C. La quantité de mobilier prélevée, le faible taux de fragmentation de la faune et la présence d'un élément associé à de la boucherie ou de l'artisanat (cheville osseuse), apparaissent significatifs de la localisation de cet espace agricole à proximité certaine d'une

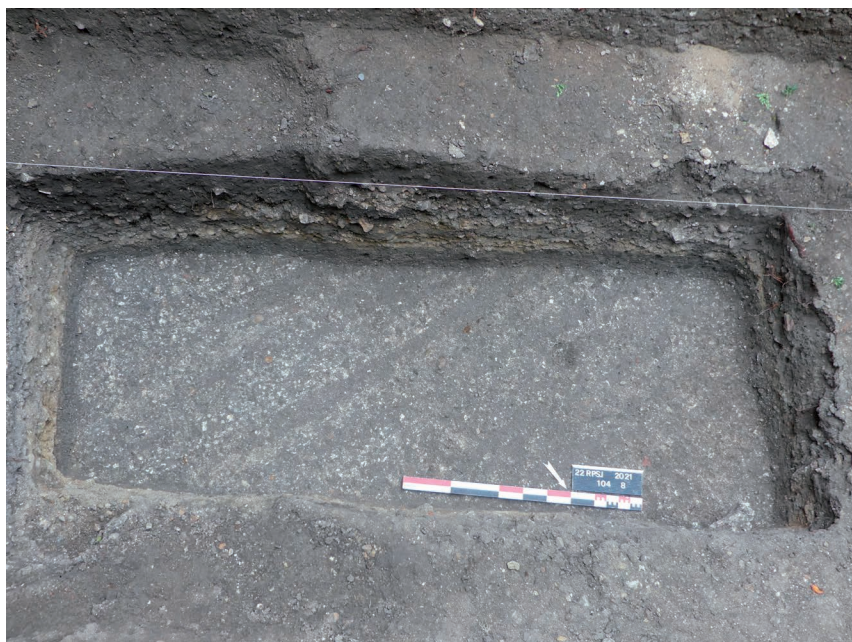
(ou des) zone(s) d'habitat et d'artisanat contemporaines de cette mise en culture (également attestée sur les sites voisins des 4-6 rue des Bons-États et au 18 rue Porte-Saint-Jean).

À ce niveau de culture succèdent les phases d'occupation 2 à 4 (de 20-40 à 40-80 ap. J-C). Caractérisées par une alternance de niveaux de sol et d'occupation sur près de 0,50 m d'épaisseur, ces phases d'occupation témoignent d'un espace structuré par une sablière basse qui sépare une structure semi-excavée d'un espace de type cour ou sol entretenu. La nature des aménagements et les phénomènes de reprises et de restructuration auxquels ils sont sujets suggèrent l'existence de trois états d'utilisation d'une même entité fonctionnelle. Cette convergence spatiale et fonctionnelle amène à considérer ces

phases comme relevant de l'occupation d'un espace pérenne, probablement au sein d'une même parcelle. Postérieurement, lors des phases 5, 6 (80-100 ap. J.-C) et 7 (II^e-III^e s.), l'espace extérieur de type cour se maintient tandis que les éléments de structuration jusqu'alors perceptibles dans le sondage disparaissent au profit de quelques petites fosses et trous de piquet dont la compréhension est plus complexe. En tout état de cause, ces éléments soulignent une continuité d'occupation de l'espace depuis le deuxième quart du I^{er} s. aux II^e-III^e s. Ils n'excluent pas un maintien de l'entité chrono-fonctionnelle des phases antérieures sous un aspect distinct.

Au sommet de cette séquence d'habitat est conservé un niveau de terre noire probablement constitutif d'un second horizon agricole dont la formation est à caler entre les III^e et XV^e siècles inclus.

Ces niveaux sont scellés par l'occupation moderne du milieu du XVI^e s. au courant du XVII^e s. Prennent ainsi place des terres à jardins et des remblais de préparation de sol dont la formation est à mettre en relation avec l'urbanisation de la parcelle à cette période : les données sédimentaires et architecturales s'accordent



Orléans (Loiret) 22 rue Porte-Saint-Jean : vue zénithale des labours F112 marquées dans le substrat calcaire, vers le sud-est. (M. Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

à ce sujet. En outre, la densité dans les terres à jardin en épingles à tête enroulée pourrait témoigner de l'existence au cours de cette période d'un atelier d'épingliers dans l'emprise de la parcelle.

Maryse Parisot

Époque moderne

ORLÉANS 154 rue saint-Marc

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique du 154 rue Saint-Marc s'est déroulé du 25 au 26 octobre 2021 préalablement à la construction de deux immeubles de 26 logements. Il a pris la forme de trois tranchées réparties sur l'ensemble de l'aménagement. Sur les 2 733 m² couverts par la prescription de diagnostic, ce sont près de 269 m² qui ont bénéficié d'un suivi archéologique (soit 9,8 % de la prescription en incluant le bâti).

Trois faits archéologiques ont été enregistrés (une fosse ou un trou de poteau, une fondation de maçonnerie et une tranchée de réseau). En parallèle, 22 unités stratigraphiques ont été documentées, réparties en deux séquences et autant de phases. Les points d'observation correspondent à 9 logs et une coupe pratiquée dans la fosse.

Après une phase correspondant au terrain naturel (marnes-calcaires), une seconde comprend tous les aménagements reconnus, anciens comme actuels, de la propriété. La fosse est l'unique structure qui est antérieure à l'occupation actuelle. Le mobilier archéologique permet de proposer une datation du milieu du XVIII^e s. au milieu du XIX^e s. Il comprend également des éléments suggérant une activité d'épandage de fumiers pour la fertilisation du sol. La fondation de maçonnerie consiste en

un lit de ciment gris supportant des moellons de marne calcaire jetés en vrac dans une tranchée aveugle. Elle correspond à un hangar utilisé comme garage, construit au XX^e s. et démoli récemment. La tranchée de réseau, désaffectée, date elle aussi vraisemblablement du XX^e s. Le bâti actuel remonte au tournant des XVIII^e et XIX^e s. car il est représenté dans la même emprise que l'actuel sur le cadastre ancien, ce qui est confirmé par un examen rapide de l'existant. Une cave-carrière se déploie sous toute la propriété. Elle est mise en place dans la seconde moitié du XVIII^e s. car elle prend en compte le bâti édifié au-dessus. Cette cavité a été creusée en deux phases dont la chronologie relative est impossible à établir.

Le diagnostic a produit des résultats particulièrement succincts. De manière globale, la terre végétale repose directement sur le sommet du terrain naturel. Mis à part la fosse, les structures percent depuis le niveau actuel du sol du jardin de la propriété. La sédimentation potentiellement anthropisée est peu épaisse, n'atteignant que localement 0,90 m. Aucun élément d'une occupation antérieure à la fin de l'époque moderne n'a donc été mise en évidence, ni à proximité de la rue Saint-Marc ni au fond de la parcelle.

Benjamin Lefèvre

ORLÉANS

Rue du Cloître-Saint-Paul

En octobre 2021, l'installation de réseaux concomitante à la rénovation du 2 rue du Cloître-Saint-Paul à Orléans a mené à la découverte fortuite de deux sépultures. La tranchée, très étroite et reprenant en partie d'anciens réseaux, était située immédiatement à l'est de l'emprise du diagnostic de la rue Notre-Dame-de-Recouvrance (espace Canopé) réalisé au début de l'année 2019. Au milieu des ossements humains épars dans les remblais d'époque contemporaine, un adulte et un immature en

place ont été identifiés à 47 cm et 96 cm sous le niveau de sol actuel. Au vu du contexte archéologique de la rue, il ne fait pas de doute que ces sépultures puissent être rattachées au cimetière médiéval mis au jour lors du diagnostic de 2019. Cet espace funéraire s'étendait également plus à l'est, comme l'a mis en évidence la fouille de la place du Cheval-Rouge en 2012.

Laure Ziegler

OUZOUER-SUR-LOIRE

45 rue Sadi-Carnot

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Ouzouer-sur-Loire, 45 rue Sadi-Carnot, en vue de la construction d'une résidence seniors de 26 maisons et d'une salle commune, s'est déroulée du 6 au 14 décembre 2021. L'emprise prescrite est un terrain agricole de 8 990 m².

Les 15 tranchées réalisées ont des longueurs variables allant de 6,50 m de long à 81 m, afin de s'adapter aux dimensions des parcelles, à la végétation (arbres), au bâtiment et aux puits présents. Quant au choix de l'orientation des tranchées : nord-ouest/sud-est, il a été guidé par l'observation des courbes de niveau et suit la pente du terrain, l'objectif étant de noter dans les logs le pendage et l'épaisseur des différentes couches. Seules les tranchées réalisées dans les parcelles 154 et 155 sont orientées est/ouest afin qu'elles aient la plus grande longueur et pour ne pas détériorer un alignement de peupliers.

Le terrain est localisé sur la terrasse alluviale quaternaire en rive droite de la Loire, à moins de 200 m du bourg d'origine médiévale et à 150 m au sud du tracé supposé de la voie antique d'Orléans à Gien (actuelle D 952).

Les résultats de la recherche archéologique n'ont pas révélé de découvertes importantes. En effet, seul un fossé, deux fosses de plantation, une fosse de démolition et un muret datés de la période industrielle ou contemporaine, ont été mis en évidence.

Un seul silex taillé roulé de la période préhistorique a été mis au jour en dehors de toutes structures archéologiques. Le reste du mobilier se compose d'éléments de terre cuite architecturale moderne ou contemporaine (tuiles, briques creuses), de carrelage et d'ardoise.

Alix Fourré

PRÉFONTAINES

Le Bonnet-Blanc, La Range

Le diagnostic de Préfontaines, au lieu dit la Range s'est déroulé sur le terrain du 11 janvier au 2 février 2021. Cette opération s'inscrit dans le projet d'extension de la carrière de calcaire Eiffage-Roland sise aux lieux-dits le Bonnet-Blanc et la Range.

Cette opération a permis de consolider nos connaissances sur l'occupation antique de cette commune du Gâtinais. Ce diagnostic a ainsi permis la découverte d'une concentration de dépôts céramiques, attribuable au I^{er} s. ap. J.-C., pouvant correspondre à des offrandes ou à des sépultures de périnataux.

L'opération a également permis de mieux cerner l'occupation antique mis au jour sur la parcelle voisine lors du diagnostic réalisé en 2018. Deux bâtiments et une large fosse dépotoir, recelant un mobilier abondant daté du II^e s. ont ainsi été mis au jour, portant la surface estimée du site à près de 5 000 m².

Les vestiges des périodes précédentes et suivantes sont infimes et semblent témoigner de la vocation agricole du territoire.

Vladimir Lemaître

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Avenue de l'Abbaye

Les apports de cette opération de diagnostic de l'avenue de l'Abbaye à Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret) en lien avec un projet d'extension et de rénovation de l'hôtellerie sud de l'Abbaye par la Congrégation des Bénédictins de Fleury sont conséquents. Malgré une destruction d'une partie de la stratification et des bâtiments conventuels suite à la vente de l'abbaye en 1790, il a été possible de mettre en évidence dans les secteurs préservés une occupation structurée dès le X^e s.

Dans cette parcelle qui est située, d'après les plans d'époque moderne, à l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye à cheval sur un espace de cours et sur les bâtiments de l'aile occidentale du cloître, il a été possible de reconnaître cinq périodes archéologiques.

Les vestiges et le mobilier résiduel antérieurs au X^e s. semblent montrer une occupation ancienne du secteur peut être dès la préhistoire sur une montille du val de Loire (période 1).

Ce n'est qu'à partir du X^e s. qu'il est possible de voir dans le sous-sol le dynamisme de l'abbaye installée dans le courant du VII^e s. (période 2). Ainsi, pour ce siècle se succèdent très rapidement des couches d'occupations extérieures liées à la mise en culture de ce secteur, des remblais de démolition puis des couches de sols et d'occupations soit en extérieur (cours ?) ou en intérieur (bâtiment).

De l'ambitieux programme architectural amorcé au début du XI^e s. par l'édification de la tour-porche, nous avons pu mettre en évidence dans les tranchées l'aile occidentale du cloître (période 3). Les résultats de nos travaux,

dont une datation au radiocarbone, sont en accord avec la datation traditionnellement admise dans le courant du second tiers du XII^e s. Ils permettent aussi de mettre en lumière la réalité de la présence de la cuisine monastique dans l'angle sud-ouest des bâtiments claustraux avec la mise au jour de sols et couches d'occupation du XIII^e s. Les travaux postérieurs, couplés à l'exiguïté des ouvertures, nous empêchent de caractériser l'utilisation de cette aile avant le XIV^e s. où les sources historiques nous indiquent qu'elle devient le logis des abbés. Ces différents travaux de restructuration du bâtiment sont conservés dans le sous-sol. Ils ne pourront trouver tout leur sens que lors d'une éventuelle intervention sur une surface plus importante avec la confrontation des documents iconographiques et textuels anciens.

Les travaux postérieurs, de démolition de l'abbaye suite à sa vente dans les Biens nationaux (période 4) ou de refondation à partir de 1944 (période 5), ont porté une certaine atteinte aux vestiges. Ils ont cependant permis dans le cadre du diagnostic d'atteindre les couches profondes. Il est aussi possible de mettre en évidence que dans ce secteur était préservé une partie des bâtiments claustraux médiévaux et modernes où ailleurs des bâtiments les recouvrent. Cet espace et les aménagements à venir, sont donc l'opportunité unique de renseigner ces bâtiments au cœur de l'abbaye.

Cette opération a aussi permis, malgré une emprise restreinte et un temps d'étude limité, une première relecture des résultats des interventions anciennes et un premier travail de synthèse à l'échelle de l'abbaye.

François Capron

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Place du Général-de-Gaulle

Le diagnostic réalisé place du Général-de-Gaulle en face de la mairie de Saint-Jean-de-Braye a livré des alluvions et colluvions sur une hauteur d'environ 1 m comblant le talweg de la Braye et daté de l'Holocène. Ces derniers n'ont livré aucun mobilier préhistorique et sont posés directement sur les argiles et sables de Sologne daté entre 15 et 20 millions d'années.

Une fosse contenant de la terre cuite architecturale moderne a été mise au jour dans la tranchée 3.

À l'est dans la tranchée 4, un dépôt d'objets métalliques contemporains a été découvert comprenant, de nombreux disques de différents diamètres en fer (non conservé) pouvant correspondre à des fonds de tonneaux ou de pots. Ce type d'objet découvert sur le site peu corres-

pondre au métier de ferblantier qui consistait à fabriquer des ustensiles et des outils souvent ménagés en fer blanc recouvert d'une fine couche d'étain.

Plus à l'ouest dans la tranchée 4, un gros dépôt de céramique contemporaine daté du début du XX^e s. a été découvert. Il contient des rejets de défaut de production et également des éléments de consommation courante. Ces différents rejets, datés entre 1932 et les années 1950, peuvent correspondre au remblaiement de la place devant la mairie construite en 1893, pour la construction de la salle des fêtes qui date de 1936.

Deux fossés non datés ont été mis au jour dans les tranchées 3 et 4.

Éric Champault

SARAN

ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F

L'opération de fouille menée sur la zone F du site de la ZAC Portes du Loiret (3,5 ha), sur les lieux-dits Le Mesnil, La Pensier complète les résultats des opérations réalisées sur l'emprise de la ZAC. Elle a mis au jour des indices d'occupation préhistorique, une occupation datée de la fin de l'âge du Bronze et du Hallstatt, la suite d'un enclos laténien étudié en partie ainsi que la présence de pôles d'occupations alto-médiévale. Les vestiges apparaissent en différentes positions au sein de deux talwegs. Ces talwegs sont remplis d'alluvions sableuses et argileuses étudiées en collaboration avec le BRGM (caractérisation et datation). Ces alluvions reposent sur un substrat calcaire.

Les indices d'occupations préhistoriques sont représentés par des silex taillés en position résiduelle sous et dans des colluvions sableuses ou piégés dans les vestiges protohistoriques ou alto-médiévaux.

L'occupation est très dense pour la période protohistorique. Même si la conservation du mobilier céramique ne permet pas d'attribuer une datation fine pour un grand nombre de vestiges, il est possible de proposer une structuration de l'espace entre la fin de l'âge du Bronze (IIIb) et La Tène finale.

Les vestiges datés entre l'âge du Bronze et du Hallstatt (Bronze IIIb / Hallstatt D1 à D3) correspondent à des fossés parcellaires, des bâtiments sur poteaux, des fosses, un puisard et des rejets domestiques dans des fontis... Ils se situent principalement dans la moitié sud-est de l'emprise et permettent d'identifier trois pôles d'occupation (un au fond de talweg au sud-est de l'emprise, les deux autres le long de la limite sud du décapage). Les mobiliers issus de la fouille de ces structures se composent principalement de céramique, dont certains fragments présentent des décors : peinture, cannelure et cordon. Il convient également de souligner la mise au jour de six fragments de bracelets en terre cuite, tous issus du pôle localisé le plus à l'ouest de cette occupation.

Les données des fouilles précédentes (zone C-D) montrent que le site se développe, sans hiatus, dès La Tène C1, un peu plus au nord. À l'échelle de la ZAC, sont mis en place deux enclos fossoyés distant l'un de l'autre de moins de 200 m. Ils s'implantent à 5,4 km au nord de l'agglomération d'Orléans-Cenabum, le long d'un probable premier état de la voie antique Orléans-Chartres. La zone F complète le plan de l'enclos ES 26 étudiée dans les zones C et D. Ce sont ainsi environ 3 400 m², qui ont été mis au jour. L'étude des coupes des fossés de l'enclos montre qu'il a été remanié à plusieurs reprises, notamment avec la création d'une entrée à proximité de son angle sud-ouest. Cette dernière permet un accès au chemin longeant le côté sud de l'enclos. La répartition du mobilier céramique protohistorique découvert dans les comblements des fossés bordiers de cet axe semble indiquer qu'il existe dès cette période. À l'intérieur de la

zone enclose, ont été identifiés 7 à 8 bâtiments dont les superficies sont comprises entre 6 et 90 m². Il s'agit de bâtiments à l'architecture simple sur 4 poteaux porteurs ou plus élaborée avec des indices de parois déportées ainsi que de tranchées de fondation. L'ensemble de ces bâtiments semble se développer pendant la période comprise entre La Tène C2 et D2b. Un puits, situé dans l'angle sud-ouest de l'enclos atteint 20 m de profondeur. Il est creusé dans le calcaire. Il a été fouillé intégralement. Les comblements inférieurs comprennent de nombreux blocs de calcaire et de silex, appartenant peut-être à l'aménagement en surface du puits. Les comblements médians sont plus argileux et comprennent notamment deux sépultures. Les comblements finaux, plus marneux, correspondent à des phases d'érosion des parois et de comblement massif.

L'occupation se développe hors de la zone enclose, au sud du chemin. Elle se compose principalement d'un petit enclos de 250 m², dont la fonction reste actuellement indéterminée, d'une zone d'extraction ainsi que de quelques segments de fossés parcellaires. À cette ensemble viennent probablement s'ajouter de nombreuses structures attribuées à la Protohistoire, en général et notamment un second petit enclos de 130 m² présentant une entrée dans son fossé est.

L'enclos continue d'être occupé à la période gallo-romaine précoce (zone C). Seuls quelques tessons de céramiques isolés dans les fossés du chemin semblent attester d'une fréquentation du secteur pendant la période antique à l'instar des études menées sur les autres zones. En effet, une villa est supposée à l'ouest de la zone E et il avait été mis en évidence que le réseau parcellaire est probablement actif dès l'Antiquité.

L'occupation alto-médiévale (VI^e au X^e-XI^e s.) est matérialisée par des fossés suivant la trame parcellaire mise en évidence sur la ZAC et des vestiges essentiellement dédiés aux pratiques agropastorales. Elle est située à



Fig. 1 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F : fouille d'un squelette dans le puits laténien par la CISAP (Inrap). (Amélie Laurent-Dehecq, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

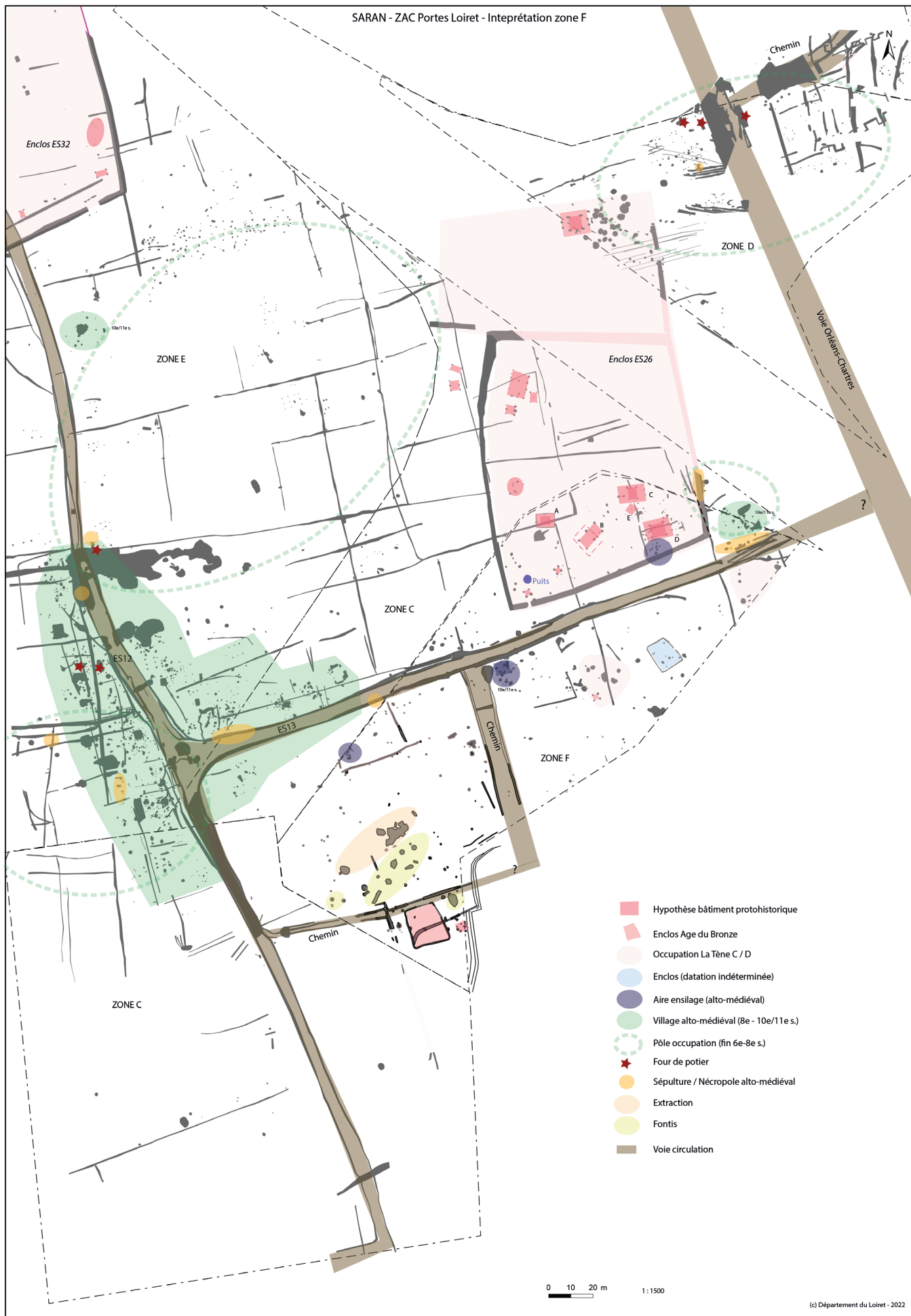


Fig. 2 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret Sud, secteur 4, zone F : plan des hypothèses des occupations protohistoriques et médiévales sur la ZAC Portes du Loiret. (Amélie Laurent-Dehecq, Service d'archéologie préventive du Département du Loiret)

l'est du village étudié. Au sein de certaines parcelles, ont été installés deux fours domestiques, des aires d'ensilage et des fosses d'extraction. Aucun vestige lié à l'activité de poterie n'a été détecté. Au nord de l'emprise, des bâtiments sur poteaux et des silos sont localisés dans le pôle d'occupation déjà observé à proximité de la voie Orléans-

Chartres, le long de la voie principale menant au village. Dans ce secteur, une parcelle comprend notamment une nécropole avec 38 individus. L'analyse et la datation de l'ensemble de ces vestiges reste à préciser.

Amélie Laurent-Dehecq, Karine Payet-Gay

Moyen Âge

SARAN Rue du Lac

Le diagnostic réalisé rue du Lac à Saran a permis la découverte d'une occupation du haut Moyen Âge s'échelonnant entre le VI^e et le XI^e s. Les deux tranchées réalisées sur le site ne sont qu'une petite fenêtre de l'occupation de cette période à Saran et sont certainement à mettre en relation avec l'occupation de l'activité potière du Lac de la Médecinerie découverte en 1968 par la présence

de probables fosses d'extractions dans la tranchée 1. Les vestiges de la tranchée 2 caractérisés par la présence d'une fosse et de trois trous de poteau sont peut-être à mettre en relation avec soit un habitat ou soit un bâtiment en matériaux périssables en relation avec l'activité potière du site.

Éric Champault

Moyen Âge

SARAN Les Parières, les Hauts

Les fouilles menées à l'emplacement des Parières, les Hauts à Saran en 2021 sur 2 500 m² ont mis au jour des indices d'occupation préhistoriques, protohistoriques et antiques dans le secteur à partir de mobilier en position résiduelle (silex, céramique, terre cuite et instrumentum). Dans l'emprise étudiée, un premier état d'un réseau de fossé parcellaire est probablement mis en place dès l'Antiquité.

L'essentiel des vestiges concerne une occupation datée entre la fin du VI^e et la première moitié du VIII^e s. et, majoritairement, de la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e s. Il s'agit d'un second état du réseau parcellaire ainsi que d'un pôle d'occupation artisanale, domestique et agropastorale.

L'artisanat potier est représenté par 3 fours qui s'imbriquent datés entre la fin du VII^e et la première moitié

du VIII^e s. d'après les productions céramiques. L'étude typo-chronologique de ces productions complètent le répertoire céramique qui se situe dans une période de transition entre le répertoire des VI^e-VII^e s. et celui de la seconde moitié du VIII^e s. Ainsi, des formes et des décors inédits ont été mis au jour. Il n'est pas à exclure la production de terre cuite architecturale sur place ou à proximité immédiate.

L'espace domestique est caractérisé par la présence de potentiels bâtiments sur poteaux, d'un puits, d'un four domestique et de fosses d'extraction avec des espaces de circulation. Il jouxte les fours de potier dans la même parcelle. La présence de rejets de boucheries dans cet espace suggère la présence de cette activité à proximité.

L'activité agropastorale est représentée par des silos, du mobilier associé et se répartit dans les parcelles attenantes à celle qui comprend les activités artisanales et domestiques. Bien que la faune soit mal conservée, son étude a mis en évidence une prépondérance de l'élevage des bœufs sur les caprinés puis les porcs. L'étude des âges d'abattage tend à montrer, d'une part, un élevage bovin tourné vers des animaux de réforme, conservés pour la force au travail et la collecte du lait. D'autre part, un élevage plus équilibré entre les animaux de boucherie et de réforme se profile pour les porcs et les caprinés.

L'examen de l'*instrumentum* a montré également la présence d'autres activités artisanales comme le travail du cuir et le forgeage à proximité du site.

L'ensemble de ces vestiges s'insère dans le système parcellaire observé plus largement à l'échelle de la ZAC Portes du Loiret qui jouxte l'emprise de fouilles. Ce pôle d'occupation est contemporain d'autres pôles agropasto-



Saran (Loiret) les Parières, les Hauts : vue zénithale des trois fours de potiers alto-médiévaux vers le nord. (A. Laurent-Dehecq, Service Archéologie Préventive du Loiret)

raux fouillés dans ce secteur, mais également des pôles artisanaux étudiés sur le site de la Médecinerie à 400 m plus au nord et de l'espace funéraire du Grand-Cimetière à 50 m plus au nord.

La fin de l'occupation au milieu du VIII^e s. coïncide avec le schéma observé dans le secteur de la ZAC Portes du Loiret : l'abandon de pôle d'occupation agropastoral et la création d'un village autour d'un carrefour de voirie. Ce village, situé à 100 m à l'est de l'emprise des Parières, les Hauts, est occupé entre le VIII^e et les X^e-XI^e s. La fréquentation de l'emprise durant les X^e-XI^e s. est attestée par un fossé parcellaire comblé à cette période et par la

présence de céramique en position intrusive dans des vestiges de la période précédente.

D'après les plans du XIX^e s. (cadastre napoléonien, carte d'État-major), l'espace est investi par des cultures de la vigne. Ainsi, il est proposé que la viticulture soit présente sur le site dès le Moyen Âge, comme ailleurs sur la commune et dans le Loiret.

L'actuel chemin rural de l'Orme-au-Coin n'apparaît pas sur ces plans, mais suit un axe parcellaire visible sur le cadastre napoléonien.

Amélie Laurent-Dehecq

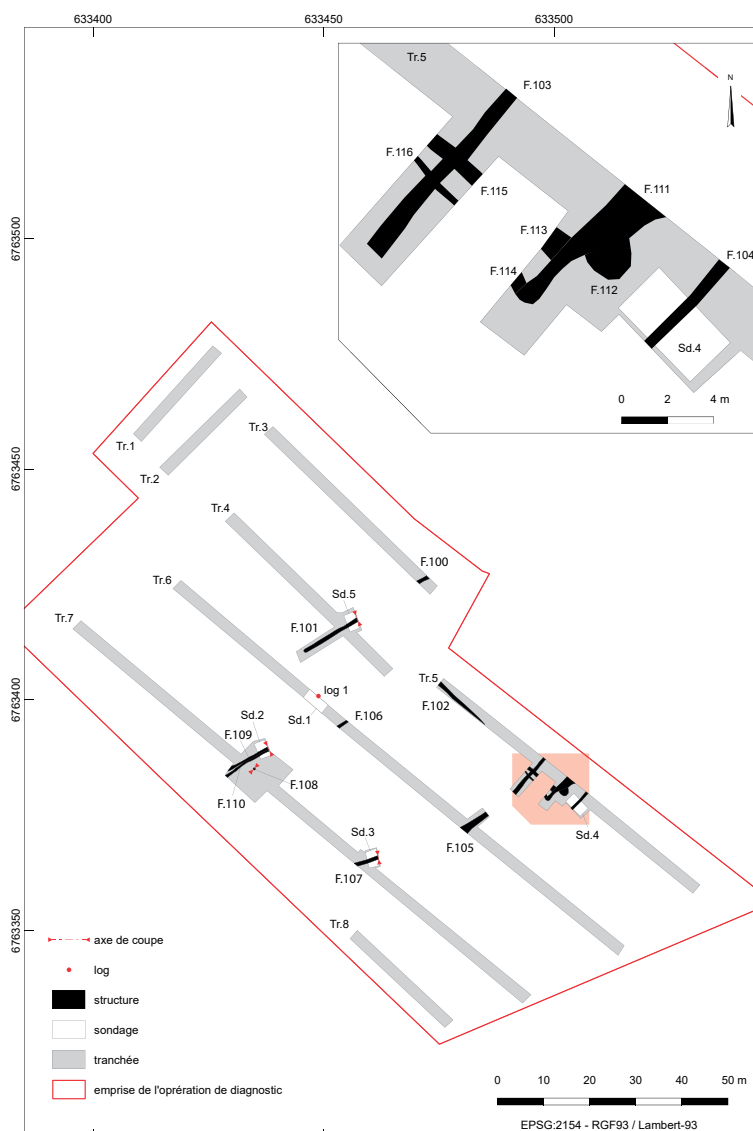
Époque contemporaine

TRAÎNOU Rue de la Noue-Veslée

Les fossés mis au jour dans le cadre du diagnostic archéologique de la rue de la Noue-Veslée à Traînou (Loiret) sont interprétés comme autant de marqueurs de parcellaire peu ancien, voire encore partiellement actif. Une fosse d'époque contemporaine ainsi qu'un trou de

poteau isolé et non daté viennent compléter ces observations. Ces faibles résultats permettent tout de même de définir la limite méridionale des occupations antiques et médiévales précédemment étudiées sur la commune.

François Cherdo



Traînou (Loiret) rue de la Noue Veslée : plan général des vestiges. (H. Herment, Inrap)

